

Recommandations pour l'échange de données d'exemplaire en format UNIMARC

publiées conjointement par

l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, la Bibliothèque nationale de France
la Direction du livre et de la lecture (Ministère de la culture) et la Sous-direction de la documentation et des bibliothèques
(Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - Direction de l'enseignement supérieur)

Version 1 -Mai 1998



**Bibliothèque
nationale
de France**



**Agence bibliographique de
l'enseignement supérieur**



**la Direction du livre et
de la lecture
(Ministère de la culture)**



**Sous-direction de la
documentation et des
bibliothèques
(Ministère de l'éducation
nationale, de la recherche et de la
technologie - Direction de
l'enseignement supérieur)**

Préface

A la veille de la réalisation de grands chantiers nationaux : Catalogue collectif de France, Système d'information de la Bibliothèque nationale de France, Système universitaire de documentation, il s'est avéré plus que jamais nécessaire de mieux formaliser les échanges de données d'exemplaire entre les grands fournisseurs d'information bibliographique en France.

Les recommandations qui suivent se sont largement appuyées sur le projet de notice de données locales en format MARC élaboré en 1994 conjointement par la Sous-direction des bibliothèques et par la Bibliothèque nationale et sur la Recommandation 995 publiée en 1995 pour répondre à des besoins de normalisation des échanges de données d'exemplaire au niveau local ou départemental.

Ces recommandations sont le fruit d'un travail de coopération entre les institutions suivantes : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Bibliothèque nationale de France, Direction du livre et de la lecture du Ministère de la culture, Sous-direction de la documentation et des bibliothèques du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Rédigées dans le but de répondre à des besoins concrets, elles ont vocation à devenir un outil de référence commun pour les échanges de données d'exemplaire. D'éventuelles modifications ou enrichissements de cette version 1 seront assurés sous la responsabilité commune et coordonnée de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et de la Bibliothèque nationale de France.

Introduction

Un groupe de travail comprenant des représentants de la Direction du livre et de la lecture, de la Bibliothèque nationale de France (BnF) d'une part, de la sous-direction des bibliothèques du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) d'autre part, a élaboré le présent document qui présente l'ensemble des recommandations pour la fourniture des données d'exemplaire en format UNIMARC en France. Ce groupe de travail s'est réuni de juillet 1996 à mai 1998.

Le présent document prend en compte la Recommandation 995 (version définitive d'octobre 1995) proposée par plusieurs associations professionnelles, qui définit la fourniture de données d'exemplaire dans le cadre des échanges au sein d'un réseau local ou départemental, notamment entre bibliothèques départementales de prêt et bibliothèques bénéficiaires de dépôts. La Recommandation 995 est désormais incluse en tant que partie 1 du présent document.

La partie 2 représente l'apport spécifique du groupe de travail. Elle a été validée après une enquête nationale conduite de décembre 1997 à février 1998 auprès des associations qui avaient signé la Recommandation 995 et d'autres associations représentant les utilisateurs des systèmes d'information bibliographique en France. Le groupe de travail s'est largement appuyé sur le projet de notice de données locales en format MARC élaboré en 1994 conjointement par la sous-direction des bibliothèques et par la Bibliothèque nationale, ainsi que sur l'exploitation qui en avait été faite dans le cadre des travaux préparatoires au Schéma directeur du système universitaire connue sous le nom de "format allégé de données locales", et qui avait été diffusé auprès de la communauté des bibliothèques universitaires.

Les présentes recommandations ont été conçues dans un but pratique. Le souhait de leurs concepteurs est qu'elles s'imposent comme un outil commode et commun d'échange des données d'exemplaire.

Objet et domaine d'application

Le présent document vise à couvrir l'ensemble des besoins d'échange de données d'exemplaire, que ce soit au niveau local, départemental, régional ou national, et à harmoniser des pratiques différentes en matière de fourniture de ces données, tant du côté des établissements que des éditeurs de systèmes de gestion de bibliothèques. Il n'est pas destiné à servir de référence pour la gestion interne de ces données.

Le présent document comporte deux parties qui sont utilisables de façon alternative selon le niveau d'échange concerné :

- Partie 1 : Recommandation 995 : Fourniture de données locales dans les échanges de notices bibliographiques en UNIMARC accompagnant le prêt ou le dépôt d'exemplaires / Association des bibliothécaires français ; Fédération des utilisateurs de logiciels de bibliothèque ; Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt. - Version définitive, octobre 1995;
- Partie 2 : Description des données d'exemplaire pour l'échange d'information bibliographique en format UNIMARC : recommandations / Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ; Bibliothèque nationale de France ; Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture ; Ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie, sous-direction de la documentation et des bibliothèques. - Version 1, 1998.

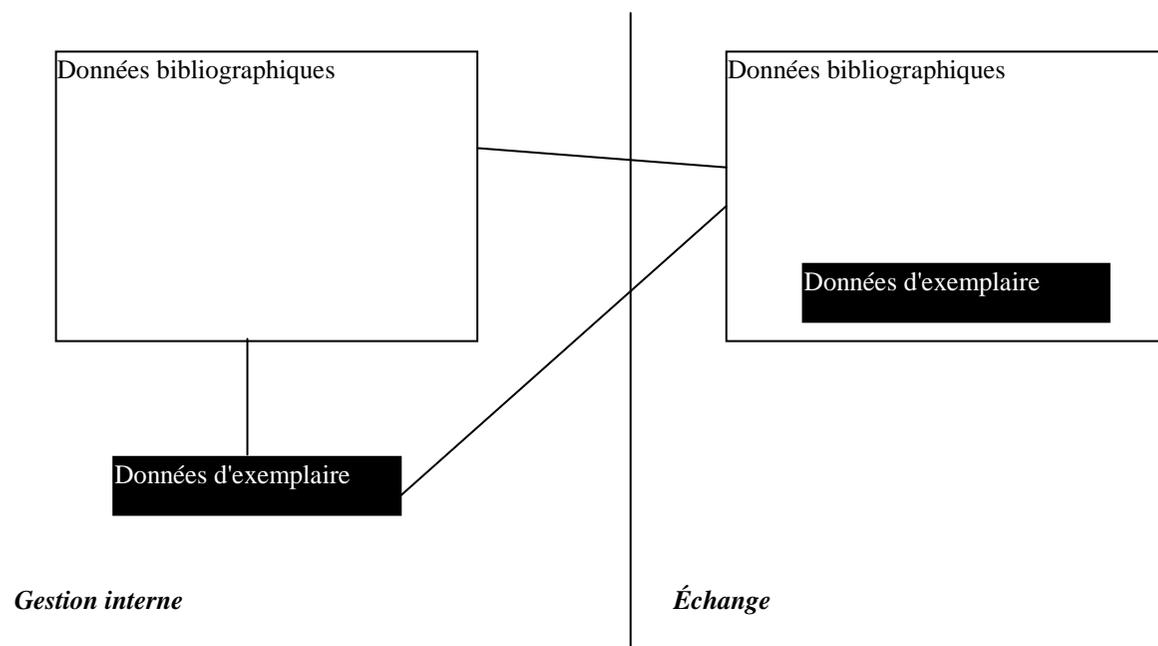
Les deux parties de ce document sont compatibles entre elles et s'adressent à des niveaux différents d'échange.

La partie 1 est destinée à être utilisée dans le cadre des échanges bibliographiques locaux ou départementaux.

La partie 2 est destinée à être utilisée dans le cadre des échanges bibliographiques régionaux ou nationaux, qu'il s'agisse d'échanges entre la Bibliothèque nationale de France (BnF), le système universitaire(SUD), le Catalogue Collectif de France (CCFr) et les autres bibliothèques ou entre les bibliothèques elles-mêmes, que ces bibliothèques soient publiques, universitaires ou autres.

Pour plus de précisions sur la correspondance entre la partie 1 et la partie 2, on se référera au tableau de correspondance donné en annexe.

Schéma : Articulation entre gestion interne et échange



Partie 1

Recommandation 995

Fourniture de données locales dans les échanges de notices bibliographiques en UNIMARC
accompagnant le prêt ou le dépôt d'exemplaire

Association des bibliothécaires français

Fédération des utilisateurs de logiciels de bibliothèque

Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt

Version définitive

Octobre 1995

ABF
Association des
bibliothécaires
français

FULBI
Fédération des
utilisateurs de logiciels
de bibliothèque

ADBDP
Association des
directeurs de bibliothèques
départementales de prêt

Recommandation

995

sur la fourniture de données locales
dans les échanges de notices bibliographiques en UNIMARC
accompagnant le prêt ou le dépôt d'exemplaires

Version définitive

publiée dans le *Bulletin d'informations*
de l'Association des bibliothécaires français
n°169 - 4^{ème} trimestre 1995

octobre 1995

SOMMAIRE

Objectif et champ d'application	3
Zone utilisée et indicateurs	4
Fourniture de plusieurs exemplaires liés à une même notice bibliographique	
Contenu des sous-zones	
1 - Origine du document	
\$a	Origine du document, texte libre
\$b	Origine du document, donnée codée
\$c	Dépositaire permanent, texte libre
\$d	Dépositaire permanent, donnée codée
	5
2 - Code à barres	
\$f	Code à barres, suite numérique intégrale
\$g	Code à barres, préfixe
\$h	Code à barres, incrémentation
\$i	Code à barres, suffixe
3 - Données relatives au classement physique et au prêt	
\$k	Cote
\$l	Volumaison
	6
\$m	Date de prêt ou de dépôt
\$n	Date de restitution prévue
\$o	Catégorie de circulation
4 - Données pour les tris et les statistiques	
\$q	Public visé (selon l'âge)
\$r	Type de document et support matériel.....
	7
\$s	Élément de tri
5 - Notes	

\$u	Note sur l'exemplaire	
Annexes		
A - Le code RBCCN		8
B - Type de document et support matériel : correspondance avec les données codées du label UNIMARC		11
C - Type de document et support matériel : arborescence entre les positons 1 et 2 et explications complémentaires		12
D - Tableau synthétique des sous-zones		13

La présente recommandation est publiée par l'ABF, l'ADBDP et la FULBI avec le soutien du Ministère de la Culture (Direction du livre et de la lecture). Elle est approuvée par les éditeurs et diffuseurs de logiciel de gestion de bibliothèque suivants :

- AFI Agence française informatique (logiciel Afibybls)
- ALS (logiciel Meritus)
- Agate distribution (logiciel Agate)
- BNT Technologies (logiciel Biblio-Tech)
- Borgeaud Informatique (logiciel Biblix)
- C3RB (logiciels Orphée et Orphée-micro)
- CDIP (logiciel Androsace)
- COGIP informatique (logiciel Gestèque)
- CRDP Poitou-Charentes (logiciels BCDI, BCDI écoles et Mémolog)
- Decalog (logiciel Paprika)
- GB Concept (logiciel Alexandrie)
- GEAC Computers France (logiciels Advance, LIBS 100 et Quick-Book)
- GIR-BELILLA (logiciel Book plus)
- Logi+ (logiciels Gesbib III et Bibal)
- Microbib (logiciel Microbib II)
- MultiLIS Europe (logiciel MultiLIS)
- Opsys (logiciel Opsys)
- Quick-Soft (logiciel Quick-book)
- Relais Informatique International (logiciel Liber)
- Segilog (logiciel Milord)
- Sinorg (logiciel AB6)

Objectifs et champ d'application

La présente recommandation concerne la fourniture de notices bibliographiques accompagnant le prêt ou le dépôt de documents.

Elle porte pour l'essentiel sur les données propres aux exemplaires physiques prêtés ou déposés.

Les données locales concernant un exemplaire doivent être fournies au sein d'une notice bibliographique UNIMARC dans la zone 995.

L'objectif de la recommandation est de permettre à un établissement ou service informatisé bénéficiaire du prêt ou du dépôt de gérer les exemplaires prêtés ou déposés.

Il s'agit notamment de répondre aux besoins des bibliothèques et autres établissements bénéficiaires des dépôts des bibliothèques départementales de prêt. Plus largement, la *Recommandation 995* peut être appliquée à tout échange temporaire ou à long terme de documents entre bibliothèques, services de documentation et autres établissements ou services donnant accès par consultation sur place ou prêt à des collections de documents.

Par principe, la présente recommandation ne concerne que les données propres à un exemplaire physique faisant l'objet d'une transaction de prêt ou de dépôt, le format UNIMARC devant répondre à tous les besoins relatifs à la description bibliographique et aux accès à celle-ci. Cependant, la fourniture de certains éléments relatifs à l'audience et à la typologie des documents, besoin en principe déjà couverts par des zones codées ou descriptives, est recommandée, afin de faciliter pour l'établissement ou service destinataire du document certains traitements de recherche, de tri ou de statistique.

Zone utilisée et indicateurs

Toutes les données décrites dans la présente recommandation sont fournies dans une zone **995** répétable composée de sous-zones non répétables. Les indicateurs ne sont pas définis et contiennent des blancs. Les sous-zones \$e, \$j, \$p et \$t ont été laissées libres pour permettre une évolution du standard.

Fourniture de plusieurs exemplaires liés à une même notice bibliographique

En cas de prêt ou dépôt de plusieurs exemplaires liés dans le système de l'établissement ou service source à une seule notice bibliographique, une seule notice bibliographique est transmise, dans laquelle la zone 995 est répétée pour chaque exemplaire fourni.

Contenu des sous-zones

1 - Origine du document

Les données contenues dans les sous-zones suivantes indiquent l'organisme propriétaire du document et celui auquel il doit être rendu après le dépôt ou le prêt. La mention d'origine est obligatoire, soit en texte libre (\$a), soit sous forme codée (\$b)

\$a Origine du document, texte libre

Obligatoire sauf si la sous-zone \$b est présente, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'organisme propriétaire de l'exemplaire.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, il est vivement recommandé aux bibliothèques effectuant des prêts ou échanges à d'autres organismes de signaler en texte libre l'origine de l'exemplaire faisant l'objet de la transaction, au besoin selon les usages fixés par des accords locaux¹.

¹Il pourrait s'agir par exemple de BDP01, BDP02, BDP03, etc. , pour les bibliothèques départementales de prêt.

\$b Origine du document sous forme codée

Obligatoire sauf si la sous-zone \$a est présente, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'organisme propriétaire de l'exemplaire.

Cette information est fournie sous la forme codée du code RBCCN (Voir annexe A).

Il est vivement recommandé aux bibliothèques effectuant des prêts ou échanges à d'autres organismes de solliciter l'attribution de leur code RBCCN et de fournir cette information.

\$c Dépositaire permanent, texte libre

Non obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'organisme dépositaire permanent du document, s'il est différent du propriétaire de l'exemplaire. Cette information est destinée à signaler où le document prêté ou déposé doit être restitué.

A défaut de code RBCCN, ou en complément, il est vivement recommandé aux bénéficiaires de dépôts permanents et susceptibles de prêter ou déposer temporairement de signaler en texte libre l'origine de l'exemplaire faisant l'objet de la transaction, au besoin selon les usages fixés par des accords locaux.

\$d Dépositaire permanent sous forme codée

Non obligatoire, non répétable, longueur fixe (9 caractères)

Il s'agit de l'organisme dépositaire permanent du document, s'il est différent du propriétaire de l'exemplaire. Cette information est destinée à signaler où le document prêté ou déposé doit être restitué.

Cette information est fournie sous la forme codée du code RBCCN (Voir annexe A).

Il est vivement recommandé aux bénéficiaires de dépôts permanents et susceptibles de prêter ou déposés temporairement des exemplaires de solliciter l'attribution de leur code RBCCN et de fournir cette information.

2 - Code à barres

L'organisation des sous-zones suivantes permet la gestion des codes à barres de différents types dans les systèmes importateurs de notices. Les informations relatives au code à barres sont fournies sous une double forme : la forme intégrale d'une part, et la forme décomposée en différents segments d'autre part, et ce dans les quatre sous-zones correspondant respectivement à la suite numérique intégrale, à l'éventuel préfixe, à la suite numérique produit d'une incrémentation et à l'éventuel suffixe.

\$f Code à barres, suite numérique intégrale

Obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de la suite numérique correspondant à l'intégralité du code à barres apposé par l'organisme propriétaire sur l'exemplaire et utilisé notamment pour l'enregistrement automatique des transactions de prêt. Il comprend le cas échéant une clé de contrôle.

\$g Code à barres, préfixe

Facultatif, non répétable, longueur variable

Éventuel préfixe représentant notamment l'établissement et constituant le premier élément du numéro de code à barre.

\$h Code à barres, incrémentation
Obligatoire, non répétable, longueur variable

Numéro obtenu dans le système de la bibliothèque d'origine par incrémentation et constituant tout ou partie du numéro de code à barre. Ne comprend pas l'éventuelle clé de contrôle.

\$i Code à barres, suffixe
Facultatif, non répétable, longueur variable

Éventuel suffixe (représentant notamment l'établissement dans les codes à barres du type LIBRA²) et constituant le dernier élément du numéro de code à barre.

3 - Données relatives au classement physique et au prêt

Les données contenues dans les sous-zones suivantes permettent à l'organisme emprunteur ou dépositaire d'organiser s'il le souhaite le classement physique des documents, d'en gérer l'utilisation par ses propres utilisateurs et d'organiser leur retour à l'organisme prêteur ou déposant.

\$k Cote
Obligatoire, non répétable, longueur variable

Il s'agit de l'intégralité de la cote telle qu'elle figure habituellement sur l'étiquette collée sur l'exemplaire, et destinée à son classement physique.

\$l Volumaison
Facultatif, non répétable, longueur variable

Numéro de volume dans le cas où une notice bibliographique décrit plusieurs unités physiques et que les exemplaires rattachés à cette notice sont susceptibles de correspondre à des volumes différents et non à des documents identiques.

\$m Date de prêt ou de dépôt
Facultatif, non répétable, longueur fixe (8 caractères)

Date de la transaction de prêt ou de dépôt exprimée sous la forme AAAAMMJJ, conformément à la norme ISO 8601-1988.

\$n Date de restitution prévue
Facultatif, non répétable, longueur fixe (8 caractères)

²LIBRA : logiciel répandu dans des BCP (ancienne appellation des bibliothèques départementales de prêt) dans les années 1980.

Date à laquelle le document doit être restituée, ou date à laquelle il doit au plus tard être restitué au dépositaire permanent. Il est vivement recommandé de fournir cette information.

Cette date est exprimée sous la forme AAAAMMJJ.

\$o Catégorie de circulation

Facultatif, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Il s'agit de préciser si nécessaire si le document peut être prêté par l'organisme bénéficiaire du prêt ou dépôt ou doit être réservé à la consultation sur place. Cette information n'a rien à voir avec la catégorie de circulation du document dans l'établissement prêteur ou déposant.

Liste des valeurs à utiliser :

c l'exemplaire est réservé à la consultation sur place
p l'exemplaire peut être prêté

4 - Données pour les tris et les statistiques

Les données contenues dans les sous-zones suivantes permettent au système importateur des préparer les statistiques demandées par la Direction du Livre et peuvent éventuellement faciliter la recherche documentaire.

Elles seront renseignées par les systèmes exportateurs à partir de la notice bibliographique et/ou du paramétrage topographique du document.

\$q Public visé (selon l'âge)

Obligatoire, non répétable, longueur fixe (1 caractère)

Cette information relative au public concerné par le document est notamment destinée à permettre à une bibliothèque bénéficiaire du prêt ou du dépôt d'effectuer des statistiques. La répartition de tous les livres entre les deux codes **a** et **j** est indispensable pour pouvoir remplir le rapport annuel à la DLL.

Liste des valeurs à utiliser :

a adultes
j jeunes
u indéterminé

\$r Type de document et support matériel

Obligatoire, non répétable, longueur fixe (2 caractères)

Ces informations correspondent à des données figurant normalement en position 6 du label ainsi que dans un certain nombre de zones du bloc 1XX (voir annexe B). Elles sont décomposées en deux positions entre lesquelles existent des correspondances décrites en annexe C. Les deux zones doivent être obligatoirement remplies et comportent par défaut le code **u** (*indéterminé*) Cette zone est remplie par le système exportateur à partir de la notice bibliographique et/ou du paramétrage topographique. Les fascicules de périodiques ne sont pas signalés dans cette sous-zone ; ils le sont normalement par la valeur **s** en position 7 du label.

Liste des valeurs à utiliser :

position 1 :

a imprimés
g images animées
j documents sonores
k images fixes
l supports informatiques
m documents multi-support
z autres
u indéterminé

position 2 :

a affiches
c diapositives
b photographies non projetées
d cassettes
e disques compact
z autres
u indéterminé

\$s Élément de tri

Facultatif, non répétable, longueur variable

Cette sous-zone est disponible pour des éléments de tri utilisés dans certains systèmes. Il peut s'agir d'élément d'analyse des cotes ou d'éléments facilitant les recherches documentaires. Les catégories utilisées (qui peuvent être le genre littéraire du document, ou des indications de paramétrage topographique) sont librement définies par l'organisme prêteur ou déposant, ce qui n'exclut pas la concertation avec les organismes emprunteurs ou dépositaires.

5 - Notes

\$u Note sur l'exemplaire

Facultatif, non répétable, longueur variable

Cette sous-zone est notamment destinée à fournir en texte libre toute information utile sur l'état physique du document.

Annexe A

Le code RBCCN (sous-zones a et c)

Qu'est-ce que le code RBCCN ?

Le CCN-PS est le catalogue collectif national des publications en série, actuellement géré par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur). Chaque bibliothèque ou organisme de documentation participant à ce catalogue, c'est-à-dire communiquant au CCN-PS la liste de ses abonnements, est signalée dans le RBCCN (Registre des bibliothèques du catalogue collectif national des publications en série) et y est identifiée par un numéro. A titre dérogatoire, des bibliothèques ne participant pas au CCN-PS peuvent éventuellement obtenir l'attribution d'un code RBCCN, système d'identification codée des bibliothèques le plus exhaustif en France puisqu'il regroupe environ 3 000 établissements.

Structure

Actuellement, un code RBCCN comprend 9 chiffres se répartissant ainsi :

- numéro du département (2 chiffres)
- code INSEE de la commune (3 chiffres)
- type de bibliothèque (2 chiffres)
- numéro séquentiel (2 chiffres)

Toutefois, une réflexion est en cours qui pourrait aboutir au cours des prochaines années à un système de numéros à 10 chiffres.

La liste des types de bibliothèques, reposant sur une codification de l'IFLA (International Federation of Library Associations), comprend les intitulés suivants pouvant concerner les réseaux de BDP :

- 10** Bibliothèque nationale
- 21** Bibliothèque universitaire
- 22** Bibliothèque d'institut ou de département universitaire
- 23** Bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche ne faisant pas partie de l'université
- 30** Autre bibliothèque importante non spécialisée
- 40** Bibliothèque scolaire
- 51** Bibliothèque spécialisée tous publics sur fonds publics
- 52** Bibliothèque spécialisée à accès réservé sur fonds publics
- 53** Bibliothèque spécialisée tous publics sur fonds privés
- 54** Bibliothèque spécialisée à accès réservé sur fonds privés
- 61** Bibliothèque municipale classée

- 62 Bibliothèque municipale non classée
- 63 Bibliothèque centrale de prêt
- 64 Autre bibliothèque de lecture publique sur fonds publics
- 65 Autre bibliothèque de lecture publique sur fonds privés

Procédure d'attribution du code RBCCN

Pour obtenir un code RBCCN, il faut en faire la demande auprès d'un des centres régionaux du CCN-PS. Si une demande d'attribution est faite dans le cadre de l'application de la Recommandation 995, il est utile de le mentionner.

Adresses des centres régionaux du CCN-PS

Alsace

Bibliothèque Nationale et Universitaire
5, rue du Maréchal Joffre
67070 Strasbourg Cedex
Tél : 88 25 28 14 - Fax : 88 25 28 03

Aquitaine

SICOD-BIU de Bordeaux
BP 120 - Avenue des Arts
33402 Talence Cedex
Tél : 56 84 86 90 - Fax : 56 84 86 96

Auvergne

Bibliothèque Municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand
Campus des Cézeaux
63170 Aubière
Tél : 73 40 78 82 - Fax : 73 40 74 85

Bourgogne

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne
6, rue Sully
21000 Dijon
Tél : 80 39 51 26 - Fax : 80 39 51 69

Bretagne

Bibliothèque de l'Université de Rennes
18, avenue des Buttes de Coësmes
35700 Rennes
Tél : 99 36 37 68 - Fax : 99 38 09 41

Centre

S.C.D. de l'Université d'Orléans
Domaine de la Source
45072 Orléans Cedex
Tél : 38 41 71 84 - Fax : 38 41 71 87

Champagne-Ardenne

Service Commun de la documentation de l'Université de Reims

Campus Croix Rouge - avenue F. Mauriac
51095 Reims Cedex
Tél : 26 05 39 23 - Fax : 26 05 39 30

Franche-Comté

Université de Franche-Comté
Service commun de la documentation
Avenue de l'Observatoire
25000 Besançon
Tél : 81 66 61 96 - Fax : 81 66 61 28

Ile-de-France

Bibliothèque de la Sorbonne
47, rue des Ecoles
75230 PARIS cedex 05
Tél : 40 46 31 04

Languedoc-Roussillon

Bibliothèque interuniversitaire
de Montpellier
Route de Mende
34090 Montpellier
Tél : 67 63 56 24 - Fax : 67 14 20 75

Limousin

Service commun de la documentation
de l'Université de Limoges
39c, rue Camille Guérin
87031 Limoges
Tél : 55 43 57 03 - Fax : 55 43 57 01

Lorraine

Bibliothèque interuniversitaire de Nancy
11, Place Carnot
54042 Nancy Cedex
Tél : 83 37 02 13

Midi-Pyrénées

Bibliothèque interuniversitaire de Toulouse
11, rue des Puits-Creusés
31070 Toulouse Cedex
Tél : 62 15 01 40 - Fax : 62 15 01 45

Nord-Pas-de-Calais

Service commun de la documentation de
Lille III
BP 99
59652 Villeneuve d'Asq Cedex
Tél : 20 67 17 17 - Fax : 20 91 46 0

Basse Normandie

Bibliothèque universitaire de Caen
Esplanade de la Paix
14032 Caen Cedex
Tél : 31 45 55 00

Haute-Normandie

Bibliothèque de l'Université de Rouen
Section Sciences- Boulevard de Broglie
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 35 14 60 49

Pays de Loire

Service commun de la documentation
de l'Université de Nantes
Chemin de la Censive du Tertre
44072 Nantes Cedex 03
Tél : 40 14 12 44

Picardie

Bibliothèque de l'Université de Picardie
chemin du Thil
80025 Amiens Cedex 1
Tél : 22 82 73 04 - Fax : 22 82 73 72

Poitou-Charentes

Bibliothèque de l'Université de Poitiers
93, avenue du Recteur Pineau -BP 605
86022 Poitiers
Tél : 49 45 33 36

Provence-Alpes-Côte d'Azur et DOM (départements 04, 05, 13, 84, 97)

SICD d'Aix Marseille
3, avenue R. Schuman BP 177
13626 Aix en Provence
Tél : 42 59 01 00

Provence-Alpes- Côte d'Azur) (départements 06, 20, 38, 83)

Bibliothèque de l'Universitaire de Nice
28, avenue Emile Henriot
06050 Nice Cedex 1
Tél : 93 97 15 97 - Fax : 92 15 74 62

Rhone Alpes (départements 07, 26, 38, 73, 74)

Bibliothèque universitaire de Grenoble
Domaine Universitaire - BP 66
38402 Saint Martin d'Hères
Tél : 76 51 46 00

Rhone Alpes (départements 01, 42, 69)

SICD Bibliothèque universitaire - Case 11
5, avenue Pierre Mendès France
69676 Bron Cedex
Tél : 78 77 43 25 - Fax : 78 76 86 36

Annexe B

Type de document et support matériel (sous-zone n)

Correspondance avec les données codées du label MARC

position 1 de 995 \$n :	position 6 du label :
a imprimé	a imprimé
j document sonore	i document sonore non musical j document sonore musical
g image animée	g document projeté ou vidéo <i>(voir aussi ci-dessous)</i>
k image fixe	g document projeté ou vidéo <i>(voir aussi ci-dessus)</i> k document graphique à 2 dimensions
l support informatique	l support informatique
m document multi-support	m document multi-support ³
z autres	b texte manuscrit c partition musicale imprimée d partition musicale manuscrite e document cartographique imprimé f document cartographique manuscrit r objet à trois dimensions, artefact

³La version française du *Manuel UNIMARC* mentionne *document multi-média* mais il est préférable de proscrire ce terme quand on désigne les documents multi-supports et de le réserver aux seuls documents électroniques mono-supports comprenant du texte et/ou de l'image fixe ou animée et/ou du son..

Annexe C

Type de document et support matériel (sous-zone n)

Exemples d'arborescence entre les positions 1 et 2 et explications complémentaires

position 1 :		position 2 :	
a	imprimé	z	autres
j	document sonore	d	cassette
		e	disque compact
		z	autres
g	image animée	d	cassette
		e	disque compact
		z	autres
k	image fixe	a	affiche
		b	photographie non projetée
		c	diapositives
		e	disque compact
		z	autres
l	support informatique	e	disque compact
		z	autres
m	document multi-support	z	autres
z	autres	z	autres

Exemples :

Livre	az	CD-ROM	le
Cassette audio	jd	CD-photo	ke
Disque compact sonore	je	Logiciel [de jeu] sur cassette	ld
Disque vinyl	jz	Partition	zz
Cassette VHS	gd	Carte	zz
Disque compact vidéo	ge	Intéterminé	uu

Par **document multi-support**, on entend un ensemble formant un tout et composé de plusieurs de document de nature différente (par exemple : livre et cassette, livret et collection de diapositive) et non un document dit multimédia à support unique (par exemple : CD-ROM multimédia).

Ces documents peuvent également être traités en privilégiant un support et en traitant le ou les supports non privilégiés comme documents d'accompagnement décrits en collation.

Par exemple, les cassettes audio accompagnées de livres, le plus souvent prêtées selon les mêmes règles que les documents sonores, pourront être désignés par **jd**, le livre étant décrit en document d'accompagnement.

Annexe D

Tableau synthétique des sous-zones

\$a	Origine du document, texte libre	O/NO ⁴	NR	V
\$b	Origine du document, donnée codée	O/NO ⁵	NR	F
\$c	Dépositaire permanent, texte libre	NO	NR	V
\$d	Dépositaire permanent, donnée codée	NO	NR	F
\$f	Code à barres, suite numérique intégrale	O	NR	V
\$g	Code à barres, préfixe	NO	NR	V
\$h	Code à barres, incrémentation	O	NR	V
\$i	Code à barres, suffixe	NO	NR	V
\$k	Cote	O	NR	V
\$l	Volumaison	NO	NR	V
\$m	Date de prêt ou de dépôt	NO	NR	F
\$n	Date de restitution prévue	NO	NR	F
\$o	Catégorie de circulation	NO	NR	F
\$q	Public visé (selon l'âge)	O	NR	F
\$r	Type de document et support matériel	O	NR	F
\$s	Élément de tri	NO	NR	V
\$u	Note sur l'exemplaire	NO	NR	V

O obligatoire **NR** non répétable **V** longueur variable
NO non obligatoire **F** longueur fixe

⁴ Obligatoire sauf si la sous-zone \$b est présente.

⁵ Obligatoire sauf si la sous-zone \$a est présente.

Partie 2

Description des données d'exemplaire pour l'échange d'information bibliographique en format UNIMARC Recommandations

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Bibliothèque nationale de France

Direction du livre et de la lecture
(Ministère de la culture)

Sous-direction de la documentation et des bibliothèques
(Ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie – Direction de
l'enseignement supérieur)

Version 1

Mai 1998

Description des données d'exemplaire pour l'échange d'information bibliographique en format UNIMARC : recommandations

Principes de description des données d'exemplaire correspondant à la partie 2 :

Les recommandations données dans la partie 2 définissent une structure pour la description des données d'exemplaire associées aux notices bibliographiques échangées. Elles portent exclusivement sur les données d'exemplaire et proposent pour celles-ci une structure cohérente avec celle utilisée pour l'échange des notices bibliographiques. Elles ne concernent que l'**échange** des données d'exemplaire sans préjuger de la structure définie par les systèmes locaux pour gérer ces données.

Les données d'exemplaire sont fournies pour l'échange au sein de la notice bibliographique et non dans une notice d'exemplaire spécifique qui ferait l'objet d'un enregistrement différent.

Le format retenu en France pour l'échange des données bibliographiques est le format bibliographique UNIMARC⁶.

Dans la plupart des cas, la notice bibliographique ne sera livrée qu'une fois, accompagnée de toutes les zones contenant les informations spécifiques aux exemplaires. Dans certains cas, il pourra être nécessaire de livrer plusieurs notices bibliographiques dupliquées, accompagnées chacune de zones contenant les informations spécifiques à un ou plusieurs exemplaires : cette solution vise à prendre en compte les cas d'exemplaires nombreux d'un même document, pour lesquels la taille maximale d'une notice bibliographique échangée risque de ne pas être suffisante⁷. Dans ce dernier cas, on veillera à regrouper les informations concernant un même exemplaire dans une même notice bibliographique.

Les données concernant les informations de localisation et de gestion des exemplaires sont décrites au sein de zones 9XX du format bibliographique UNIMARC, le bloc 9XX du format bibliographique UNIMARC étant réservé aux besoins nationaux par opposition aux données faisant l'objet d'échanges internationaux.

Il est obligatoire de fournir une zone de localisation, que celle-ci soit fournie au sein de la zone 930 (Localisation et cote) ou au sein d'une zone 856 (Localisation électronique et Accès). Les données descriptives spécifiques à un exemplaire (zones de notes et points d'accès notamment) sont gérées au sein des zones *ad hoc* (012, 3XX et 7XX définies dans le format bibliographique UNIMARC) de la notice bibliographique, en prenant soin d'identifier clairement dans ces zones à quel établissement et à quel exemplaire précis la donnée s'applique. Une sous-zone, la sous-zone \$5⁸, permet d'identifier l'exemplaire concerné de façon non ambiguë et d'apparier les données qui concernent le même exemplaire.

⁶Conformément à l'arrêté du 3 novembre 1993 relatif au format d'échange des données bibliographiques.

⁷ Taille maximale d'une notice bibliographique en format UNIMARC : 99 999 caractères

⁸ Le PUC -Permanent UNIMARC Committee - (Comité Permanent UNIMARC) a déjà validé l'utilisation de cette sous-zone pour des besoins comparables dans la description des particularités d'exemplaire pour les livres anciens.

Structure du \$5

Le \$5 est composé de deux segments séparés par deux points sans espace ni avant ni après :

\$5 premier segment:second segment

Exemple: 012548452:0000D41

Le premier segment est constitué du RBCCN (Code du Répertoire des Bibliothèques du CCN) de l'établissement.

Le RBCCN est un numéro d'identification unique sur neuf caractères qui identifie un établissement - ou une de ses composantes - de façon univoque⁹.

Le second segment est un identifiant de l'exemplaire dans un établissement donné. Le contenu et le libellé de cet identifiant ne sont pas définis dans les présentes recommandations. Chaque établissement peut en déterminer la structure.

Chaque exemplaire est identifié par un \$5 spécifique. C'est le couple constitué par les deux segments du \$5 qui garantit son caractère univoque.

Utilisation du \$5

Le \$5 permet d'apparier plusieurs zones (9XX, 012, 3XX, 7XX) qui concernent le même exemplaire (\$5 identique) et de constituer des groupes de zones propres à un exemplaire.

Le \$5 peut s'appliquer aux zones ou groupes de zones suivants du format bibliographique UNIMARC :

- 9XX : définies dans les présentes recommandations pour la structure des informations de localisation, de gestion des exemplaires.
- 702, 712, 722 : pour les points d'accès personne physique, collectivité ou famille concernant un exemplaire particulier
- 3XX : pour les notes qui peuvent contenir des informations spécifiques à un exemplaire particulier
- 012 : Empreinte

Le \$5 ne peut pas être répété. Pour toute zone définie par les présentes recommandations et s'appliquant à des exemplaires différents, il est obligatoire de dupliquer la zone.

Le \$5 doit apparaître au début de chaque zone qui comporte des informations concernant un exemplaire particulier.

Traitement de référence

- Pour une monographie isolée, le traitement de référence pour les données d'exemplaire est celui de l'unité matérielle.
- Pour une monographie en plusieurs volumes, le traitement de référence se situe soit au niveau de l'unité matérielle, soit au niveau de l'ensemble bibliographique.
- Pour les publications en série, le traitement de référence recommandé est celui de la collection (chaque exemplaire correspond à la collection donnée d'un même titre).

⁹ Pour les bibliothèques universitaires, le RBCCN est attribué au niveau de la section.

Structure et utilisation du \$t

Pour la gestion complexe des documents en plusieurs parties ou *unités en plusieurs parties* ¹⁰ (monographies en plusieurs volumes, multimédia multisupport, ensemble de cartes par exemple), une sous-zone particulière, la sous-zone \$t, a été définie pour permettre de restituer l'ensemble bibliographique.

Pour ces documents en plusieurs unités, chaque unité matérielle est normalement identifiée par un \$5 différent. Le \$t permet de reconstituer l'ensemble bibliographique. Un \$t identique est ainsi attribué aux unités matérielles (identifiées par un \$5 différent) appartenant au même ensemble bibliographique, permettant de les fédérer.

Le \$t est composé de trois caractères numériques.

Exemple :

<i>1^{er} ensemble</i>	<i>2^{ème} ensemble</i>
<i>bibliographique</i>	<i>bibliographique</i>
vol.1	vol.1
vol.2	vol.2 (manquant)
vol.3	vol.3 (usé)
vol.4	vol.4

Les volumes constitutifs du premier ensemble bibliographique auront un \$t identique : \$5RBCCN:XXXXXX\$t001

Les volumes constitutifs du second ensemble bibliographique auront un \$t identique : \$5RBCCN:YYYYYY\$t002

Vocabulaire

Unité matérielle : Objet physique distinct qui contient tout ou partie de l'unité bibliographique (ISO 10324).

Exemplaire : Unité matérielle ou ensemble d'unités matérielles sous n'importe quelle forme physique, publiée en série ou non , qui sont éditées ou traitées comme une unité et qui sont l'objet d'une description bibliographique unique (ISO 10324).

Exemple : une monographie isolée, une collection d'une publication en série, un volume d'une monographie en plusieurs volumes ou l'ensemble (selon le choix bibliographique retenu)

¹⁰ Selon les termes de la norme ISO 10324, une *unité en plusieurs parties* est composée d'un certain nombre d'unités matérielles distinctes qui forment un ensemble complet comportant un nombre fini de parties. Elle peut se présenter sous n'importe quelle forme matérielle ou sur tout support (monographies en plusieurs volumes, ensemble de cartes par exemple).

Tableau récapitulatif des zones

Symboles :

R : zone /sous-zone répétable
NR : zone /sous-zone non répétable
F : zone /sous-zone facultative
O : zone /sous-zone obligatoire

Avertissement :

La structure des zones qui suit a été définie à des fins d'échange, il ne s'agit donc pas d'une structure destinée à la production des données, mais d'une structure destinée à la fourniture de données.

Pour des précisions supplémentaires sur les zones et sous-zones de ce format, on pourra utilement se reporter aux documents de référence utilisés pour la définition de ces zones et sous-zones, soit :

- le projet de notice de données locales en format MARC élaboré par la BnF et la Sous-direction des bibliothèques, " Format de données locales ", version 1.0, janvier 1994.
- le manuel du format bibliographique UNIMARC, "Manuel UNIMARC : format bibliographique", 2^e édition, version française, 1996, ou pour les zones ajoutées ou modifiées depuis à la seconde mise à jour de la version anglaise, qui vient de paraître chez Saur.
- la Recommandation 995.

NB : Toutes les zones de ce format contiennent une sous-zone \$5 - Identifiant de l'exemplaire- sauf la zone 856.

Liste des zones de la partie 2

012	Empreinte identifiant le document
316	Note générale sur les particularités d'exemplaire
317	Note sur la provenance
318	Note sur les actions de préservation
319	Note sur le mode d'accès et la reproduction
702	Nom de personne physique - Mention de responsabilité secondaire
712	Nom de collectivité - Mention de responsabilité secondaire
722	Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire
856	Localisation électronique et Accès
915	Numéro de gestion
916	Données codées sur la conservation
917	Données codées sur le prêt, le dépôt, la communication et la reproduction
919	Références dans le système local
930	Localisation et cote
931	Ancienne cote
932	Future cote
955	Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques principales
956	Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques secondaires : supplément et matériel d'accompagnement
957	Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques secondaires : tables et index
958	Nom et importance matérielle d'une partie
990	Note de contenu propre à l'établissement
991	Indexation locale
992	Classification locale

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
0XX					Numéros d'identification

ZONE 012 : EMPREINTE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
012	R/F				Empreinte identifiant le document Monographies
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Empreinte
			\$2	NR/F	Code du système utilisé pour l'empreinte

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 34.

Exemples :

012 ##\$5674822314:125DC\$aocn humi nche covn 3 MDLXXX\$2fei

Commentaire : Empreinte de l'ouvrage : "Opera di Marco Marulo da Spalato circa L'Institutione del buono e beato vivere". In Venetia, 1580. La cote est 125DC. L'empreinte est construite selon les règles de "Fingerprints = Empreintes = Impronte".

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
3XX					Zones de notes particulières à un exemplaire

ZONE 316 : NOTE GENERALE SUR LES PARTICULARITES D'EXEMPLAIRE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
316	R/F				Note générale sur les particularités d'exemplaire Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Texte de la note

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 175

Exemples :

316 ##\$5751162101:4587A4\$aExemplaire n° 23 d'un tirage de 76 exemplaires

316 ##\$5641022101:DP32\$aNotes mss de l'auteur

316 ##\$5384212214:1458A\$aIII. hors-texte reliées entre les feuillets 3 et 4

316 ##\$5751131005:10089357618\$aMq. les pages 81-88

316 ##\$5751131004:10002589635\$aRel. à la suite de la 1^{ère} partie de l'"Apologie pour les catholiques"

ZONE 317 : NOTE SUR LA PROVENANCE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
317	R/F				Note sur la provenance Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Texte de la note

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p.177.

Exemples :

317 ##\$5452345203:458728\$aEx-libris ms. : "Récollets, à Paris"

317 ##\$5730654001:FR4521\$aInscription sur la page de garde : "Theodorinis ab Engelsberg"

317 ##\$5372612102:BIB45987542\$aSur le dos : " Don "

317 ##\$5372612102:BIB78528854\$aEx. daté à la main du 19 mars 1971 et signé à la fin : "Bénigne-Joseph Vaillant de Savoisy"

ZONE 318 : NOTE SUR LES ACTIONS DE PRESERVATION

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
318	R/F				Note sur les actions de préservation
					Monographies
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Opération
			\$b	R /F	Identification de l'opération
			\$c	R/F	Date de l'opération
			\$d	R/F	Intervalles entre les opérations
			\$e	R/F	Contingence de l'opération
			\$f	R /F	Autorisation
			\$h	R /F	Juridiction
			\$i	R/F	Méthode de l'opération
			\$j	R/F	Lieu de l'opération
			\$k	R/F	Agent de l'opération
			\$l	R/F	Etat
			\$n	R/F	Extension
			\$o	R/F	Type de partie
			\$p	R/F	Note non publique
			\$r	R/F	Note publique

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 179.

Exemples :

318 ##\$5631132306:S215\$aRéparation\$c19910101\$IRelié à nouveau après examen du dos

Commentaire : l'exemplaire a été l'objet d'une réparation en janvier 1991.

318 ##\$5751052225:ARM45\$aVérification\$bMicrofilmage\$c19911112\$IReiure originale\$fSCAN\$kCCM

Commentaire : l'exemplaire a été microfilmé en décembre 1991.

318 ##\$5751162201:OCL1254\$aVérification d'état\$c19901001\$dTrois mois après la dernière vérification\$rDocument indisponible pour vérification d'état

Commentaire : l'exemplaire est en cours de vérification et de ce fait indisponible pour la communication.

ZONE 319 : NOTE SUR L'ACCES ET LA REPRODUCTION

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
319	R/F				Note sur l'accès et la reproduction Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/F	Texte de la note
			\$b	NR/F	Ayant-droit
			\$c	NR/F	Référence
			\$d	NR/F	Accès spécifique restreint
			\$x	NR/F	Document ou partie du document concerné

Utilisation :

Cette zone permet de transférer des informations sur des conditions particulières de communication, de prêt ou de reproduction d'un exemplaire.

Elle peut être utilisée dans les notices décrivant des documents de littérature grise, des documents en dépôt, ou pour signaler les droits s'attachant aux documents audiovisuels.

\$a

Cette sous-zone contient un texte en clair indiquant les restrictions d'accès et de reproduction au document, les conditions gouvernant l'utilisation (exposition, prêt, etc.).

\$b

Cette sous-zone permet d'indiquer le nom de la personne ou de l'institution qui a défini les règles qui régissent l'utilisation ou la reproduction du document, ou qui est bénéficiaire des droits qui s'attachent à ces documents.

\$c

On indique dans cette sous-zone la source sur laquelle se fondent les restrictions mentionnées. Ce peut être un contrat, un statut particulier, etc.

\$d

On utilise cette sous-zone pour signaler une catégorie d'utilisateurs ou des individus particuliers auxquels les conditions de communication ou de reproduction décrites dans la note ne s'appliquent pas.

\$x

Cette sous-zone permet d'indiquer à quelle partie du document les conditions de communication ou de reproduction décrites dans la note s'appliquent. Si celles-ci concernent la totalité du document, on n'utilise pas cette sous-zone.

Exemples :

319 ##\$5372612103:4528A\$aDroits réservés

319 ##\$5751075101:215\$aReproduction interdite jusqu'au 25 février 2015\$bChambre de commerce de la haute couture\$xPhotographies

319 ##\$5315555105:RSF123654\$aCommunication restreinte\$bCentre national d'études des télécommunications\$cConvention de recherche n° 86-117\$dServices de France-Telecom\$xDonnées statistiques

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
7XX					Points d'accès spécifiques à l'exemplaire

ZONE 702 : NOM DE PERSONNE – MENTION DE RESPONSABILITE SECONDAIRE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
702	R/F				Nom de personne physique - Mention de responsabilité secondaire
					Monographies et publications en série
		#			Non défini
		0			0 nom entré au prénom ou au nom dans l'ordre direct
		1			1 nom entré au nom de famille (nom patronymique)
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$3	NR/F	Numéro de la notice d'autorité
			\$a	NR/O	Élément d'entrée
			\$b	NR/F	Partie du nom autre que l'élément d'entrée
			\$c	R/F	Qualificatif(s) autre(s) que les dates
			\$d	NR/F	Chiffres romains
			\$f	NR/F	Dates
			\$g	NR/F	Forme développée des initiales du nom
			\$p	NR/F	Affiliation ou adresse
			\$4	R/O	Code de fonction

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 308.

Exemples :

700 #1\$3frBN000463315\$aSartre\$bJean-Paul

702 #1\$5590092236:Z3950\$3frBN000029689\$aCsernus\$bTibor\$4110

Commentaire : le nom de la personne ayant une responsabilité secondaire est complété par un code de fonction pour indiquer la nature de sa collaboration. Il s'agit de l'exemplaire unique d'une édition des " Mains Sales " de Jean-Paul Sartre relié par Tibor Csernus.

702 #1\$5671806201:R4587\$3frBN001895638\$aCunningham\$bArthur\$4110

Commentaire : l'exemplaire conservé a été relié par Arthur Cunningham.

200 #1\$aAnthologie rhéto-romane\$f[publiée par] Gabriel Mutzenberg

317 ##\$5751015102:S45879\$aDédicace de l'auteur à Antoine Vaillant

702 #1\$5751015102:S45879\$3frBN001154784\$aVaillant\$bAntoine\$4280

Commentaire : l'exemplaire conservé comporte une dédicace personnelle à Antoine Vaillant.

ZONE 712 : NOM DE COLLECTIVITE – MENTION DE RESPONSABILITE SECONDAIRE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
712	R/F				Nom de collectivité - Mention de responsabilité secondaire
					Monographies et publications en série
		0			0 collectivité
		1			1 congrès
		0			0 inversion de l'ordre des mots de la vedette
		1			1 le premier élément est un nom de lieu
		2			2 pas d'inversion dans l'ordre des mots
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$3	NR/F	Numéro de la notice d'autorité
			\$a	NR/O	Elément d'entrée
			\$b	R/F	Subdivision
			\$c	R/F	Elément ajouté au nom ou qualificatif
			\$d	R/F	Numéro de congrès et/ou de session
			\$e	NR/F	Lieu du congrès
			\$f	NR/F	Date du congrès
			\$g	NR/F	Elément rejeté
			\$h	R/F	Partie du nom autre que l'élément d'entrée et que l'élément rejeté
			\$p	NR/F	Affiliation ou adresse
			\$4	R/O	Code de fonction

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 317.

Exemples :

712 02\$5751015102:F4587R\$3frBN000985869\$aUnion centrale des arts décoratifs\$cFrance\$bService de reliure\$4110

Commentaire : l'exemplaire a été relié par le service de la reliure de l'Union centrale des arts décoratifs (France).

ZONE 722 : NOM GENERIQUE DE FAMILLE – MENTION DE RESPONSABILITE SECONDAIRE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
722	R/F				Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$3	NR/F	Numéro de la notice d'autorité
			\$a	NR/O	Élément d'entrée
			\$f	NR/F	Dates
			\$4	R/O	Code de fonction

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone, voir : Manuel UNIMARC : format bibliographique / IFLA, Universal bibliographic control and international MARC programme ; traduit par Marc Chauveinc. - 2^e édition, version française. - Saur, 1996 - p. 322.

Exemples :

722 ##\$5751052223:R41226bis\$3frBN001568695\$aBuchanan (clan)\$4320

Commentaire : l'exemplaire a été l'objet d'une donation de la part du clan Buchanan

722 ##\$5751162201:A456145\$3frBN001252985\$aKennedy (famille)\$4390

Commentaire : l'exemplaire provient de la bibliothèque personnelle d'un membre de la famille Kennedy

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
8XX					

ZONE 856 : LOCALISATION ELECTRONIQUE ET ACCES

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
856	R/F				Localisation électronique et Accès Monographies et publications en série
		0			Méthode d'accès
		1			0 Courrier électronique
		2			1 FTP
		3			2 Connexion pour l'accès à distance (Telnet)
		4			3 Accès par réseau téléphonique commuté
		7			4 HTTP
		#			7 Méthode précisée dans la sous-zone \$y
		#			# Non défini
		#			# Non défini
			\$a	R/F	Nom du serveur
			\$b	R/F	Numéro d'accès
			\$c	R/F	Informations sur la compression
			\$d	R/F	Chemin d'accès
			\$f	R/F	Nom du fichier
			\$g	R/F	Uniform Resource Name
			\$h	NR/F	Nom de l'administrateur
			\$i	R/F	Instruction
			\$j	NR/F	Bits par seconde
			\$k	NR/F	Mot de passe
			\$l	NR/F	Logon/login
			\$m	R/F	Aide pour l'accès à distance
			\$n	NR/F	Nom et localisation du serveur dans la sous-zone \$a
			\$o	NR/F	Système d'exploitation
			\$p	NR/F	Port
			\$q	NR/F	Format électronique du fichier
			\$r	NR/F	Paramètres de transmission
			\$s	R/F	Taille du fichier
			\$t	R/F	Emulation du terminal

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
856 (suite)	R/F				Localisation électronique et Accès Monographies et publications en série
			\$u	R/F	Uniform Resource Locator
			\$v	R/F	Horaires d'accès au service
			\$w	R/F	Numéro de contrôle de l'enregistrement
			\$x	R/F	Note confidentielle
			\$y	NR/F	Méthode d'accès
			\$z	R/F	Note publique

Utilisation :

Cette zone est reprise du format bibliographique UNIMARC

La traduction française sommaire des libellés et des codes de sous-zones proposée ici est provisoire.

La zone 856 ne contient pas de sous-zone \$5.

Remarques :

Pour plus de précisions sur l'utilisation de cette zone, voir : UNIMARC Manual : bibliographic format / IFLA Universal Bibliographic Control & International Marc Programme. - 2nde mise à jour - Saur, 1998.

Exemples :

856 2#\$apac.carl.org\$b192.54.81.18\$mhlp@CARL.org\$nCARLSystems Inc., Denver, COS\$v24 heures

Commentaire : ressource de la société CARLSystems Inc., disponible 24 heures sur 24 sur pac.carl.org, à l'adresse IP 192.57.128, aide accessible à help@CARL.org

856 3#\$alocil.loc.gov\$b140.147.254.3\$mlconline@loc.gov\$t3270\$tline mode (e.g.,vt100)

\$vLundi-Vendredi 6:00-21:30

Commentaire : ressource disponible du lundi au vendredi, de 6 à 21 H 30 sur locil.loc.gov, à l'adresse IP 140.147.254.3 avec un terminal émulé en mode ligne (type vt100) ou 3270, aide accessible à lconline@loc.gov

856 1#\$awuarchive.wustl.edu\$cdécompression avec PKUNZIP.exe\$d/mirrors2/info-mac/util\$fcOLOR-system-icons.hqx\$s16874 octets\$akeptvm.bitnet\$facadlist file1\$facadlist file2\$facadlist file3

Commentaire : ressource disponible sur wuarchive.wustl.edu, au chemin suivant : mirrors2/info-mac/util, dans le fichier color-system-icons.hqx (16874 octets) devant être décompressé avec PKUNZIP.exe et sur keptvm.bitnet dans les fichiers acadlist file1, acadlist file2 et acadlist file 3.

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
9XX					Zones de description des données d'exemplaire

ZONE 915 : NUMERO DE GESTION

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
915	R/F				Numéro de gestion Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	R/F	Numéro d'inventaire
			\$b	R/F	Numéro de code à barres
			\$c	NR/F	Code à barres : Préfixe
			\$d	NR/F	Code à barres : Incrémentation
			\$e	NR/F	Code à barres : Suffixe

Utilisation

Cette zone permet de transférer un numéro de gestion propre à l'exemplaire physique décrit, que ce soit un numéro d'inventaire ou un numéro de code à barres. Elle doit obligatoirement posséder soit une sous-zone \$a, soit une sous-zone \$b.

\$a

Cette sous-zone contient le numéro d'inventaire au sein du système local.

\$b

Il s'agit de la suite numérique correspondant à l'intégralité du code à barres. Il comprend le cas échéant une clé de contrôle.

\$c

On indique ici l'éventuel préfixe pouvant représenter l'établissement et constituant le premier élément du code à barres. Si le \$c est présent, alors le \$b doit être présent.

\$d

Il s'agit du numéro obtenu dans le système de la bibliothèque d'origine par incrémentation et constituant tout ou partie du code à barres, sans l'éventuelle clé de contrôle. Si le \$d est présent, alors le \$b doit être présent.

\$e

On indique ici l'éventuel suffixe représentant une localisation ou un fonds particulier et constituant le dernier élément du code à barres. Si le \$e est présent, alors le \$b doit être présent.

Exemples :

915 ##\$5751131004:10001258965\$aAcq. 92-10607\$b3411001048065479\$c3411\$d0010\$e479

915 ##\$585412774154:10258747485\$aEch.95-00125\$b365254874512854\$c3652\$d5487\$e2854

ZONE 916 : DONNEES CODEES SUR LA CONSERVATION

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
916	R/F				Données codées sur la conservation
		#			Publications en série
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Données de conservation <u>pos00 : code de conservation</u> 1 conservé en permanence 2 conservé jusqu'à remplacement par un autre support de conservation 3 conservé jusqu'à remplacement par une édition cumulative 4 conservé pendant une période limitée (à préciser dans la position suivante) <u>pos01-03 : politique de conservation limitée</u> 01 : d dernier p prochain 02 : chiffre de 0 à 9 03 : unité concernée a année e édition f fascicule ou volume l supplément m mois s semaine

Utilisation :

Cette zone permet de transférer des données codées indiquant la politique de la bibliothèque pour la conservation d'un exemplaire de publication en série. Elle ne contient qu'une seule sous-zone (\$a), de longueur fixe, alphanumérique et sur quatre caractères (de 00 à 03)

Position 00 = 4

Cette valeur est utilisée quand la bibliothèque ne conserve les unités physiques d'un titre que pour une période limitée (par exemple, les 3 derniers mois) ou pour un nombre limité d'unités (par exemple, les 2 derniers volumes). La période ou le nombre limité de volumes doivent alors être indiqués dans les positions 01 à 03.

Positions 01 à 03

Lorsque la position 00 a une valeur différente de "4", alors les positions 01 à 03 ne sont pas renseignées.

Lorsque la position 01 a la valeur "p", on peut indiquer dans les positions 02 et 03 la politique de conservation que la bibliothèque entend appliquer aux unités physiques attendues ou aux volumes en cours de constitution.

Exemples :

916 ##\$5751021007:10008925720\$a1

Commentaire : la publication en série est conservée en permanence.

916 ##\$5511085113:Br5457832\$a3

Commentaire : la bibliothèque conserve la collection jusqu'à remplacement par une édition cumulative.

916 ##\$5452342201:DY1254\$a4d6m

Commentaire : la bibliothèque ne conserve que les six derniers mois.

916 ##\$5751075101:PP4587\$a4d2e

Commentaire : la bibliothèque ne conserve que les deux dernières éditions.

916 ##\$5535282102:GEA45897\$a4d1a

Commentaire : la bibliothèque ne conserve que la dernière année.

916 ##\$5131061006:25968\$a4p1e

Commentaire : la bibliothèque conserve la publication jusqu'à la prochaine édition.

ZONE 917 : DONNEES CODEES SUR LE PRET, LE DEPOT, LA COMMUNICATION ET LA REPRODUCTION

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
917	R/F				Données codées sur le prêt, le dépôt, la communication et la reproduction
		#			Monographies et publications en série
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Données de communication <u>pos00 : politique de communication</u> a communicable b non communicable c communicable avec restriction u indéterminé x inconnu <u>pos01 : prêt à un autre établissement</u> a prêtable b non prêtable u indéterminé x inconnu <u>pos02 : prêt aux usagers au sein d'un établissement</u> a prêtable à domicile b non prêtable u indéterminé x inconnu <u>pos03 : politique de reproduction</u> a peut être reproduit b non reproductible c reproductible avec restriction u indéterminé x inconnu
			\$m	NR/F	Date de prêt ou de dépôt
			\$n	NR/F	Date de restitution prévue

Utilisation :

Cette zone permet de donner sous forme codée des informations sur la situation de l'exemplaire par rapport à la politique de communication, de prêt (y compris en indiquant les dates précises de prêt) ou de reproduction dans l'établissement.

\$a

C'est une seule sous-zone de longueur fixe, alphabétique, et sur quatre caractères (de 00 à 03)

Position 00

Cette position permet de coder la situation de l'exemplaire en ce qui concerne sa communication sur place.

Position 01

Cette position permet de coder la situation de l'exemplaire en ce qui concerne la possibilité de prêt à un autre établissement, notamment dans le cadre d'un système de prêt entre bibliothèques (PEB).

Position 02

Cette position permet de coder la situation de l'exemplaire en ce qui concerne la possibilité de prêt aux usagers au sein d'un établissement, y compris le prêt à domicile aux personnes physiques et le prêt à un autre établissement.

Position 03

Cette position permet de coder la situation de l'exemplaire en ce qui concerne les restrictions éventuelles de reproduction.

\$m

On indique ici la date de la transaction de prêt ou de dépôt dans le système exportateur. Elle est exprimée sous la forme AAAAMMJJ (conformément à la norme ISO 8601-1988).

\$n

On indique ici la date à laquelle le document doit être restitué, ou date à laquelle il doit au plus tard être restitué au dépositaire permanent. Elle est exprimée sous la forme AAAAMMJJ (conformément à la norme ISO 8601-1998).

Exemples :

917 ##\$5641022101:BIB0259686\$aabbb

Commentaire : document communicable dans l'établissement, non prêtable à l'extérieur, non prêtable aux usagers et non reproductible

917 ##\$5641022101:BIB0586687\$aaaac

Commentaire : document communicable, prêtable à l'extérieur, prêtable à domicile et reproductible avec restriction

917 ##\$5641022101:BIB0586688\$aabbc3

Commentaire : usuel uniquement consultable sur place, reproductible avec restriction

917 ##\$5641022101:BIB0586689\$aaaac\$m19971123\$n19980423

Commentaire : document communicable, prêtable à l'extérieur, prêtable à domicile et reproductible avec restriction ; le document a été déposé le 23 novembre 1997 et doit être rendu le 23 avril 1998

ZONE 919 : REFERENCES DANS LE SYSTEME LOCAL

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
919	R/F				Références dans le système local Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/F	Numéro de l'exemplaire dans le système local
			\$b	NR/F	Numéro de la notice bibliographique dans le système local
			\$c	NR/F	Code de statut de l'enregistrement relatif à l'exemplaire n nouveau c corrigé d détruit
			\$d	NR/O	Date de création de l'enregistrement relatif à l'exemplaire
			\$e	NR/F	Date de dernière modification de l'enregistrement relatif à l'exemplaire

Utilisation :

Cette zone permet de transférer des informations relatives à l'identification de l'enregistrement bibliographique et d'exemplaire dans le système local. Cette zone permet notamment une meilleure gestion des mises à jour des données bibliographiques et d'exemplaire.

\$b

Le plus souvent ce numéro correspond à celui qui est donné dans la zone 001 de la notice bibliographique UNIMARC.

\$c

On code le statut de l'enregistrement relatif à l'exemplaire

Ce code sera à "n" au moment de la création de l'enregistrement de l'exemplaire et de la première exportation des données. Il devra être mis à jour à chaque modification de l'enregistrement de l'exemplaire. Lorsque le \$c a la valeur "c", alors la date de dernière modification (\$e) doit être renseignée.

\$d

La date de création de l'enregistrement est exprimée sous la forme AAAAMMJJ (conformément à la norme ISO 8601-1988). Les valeurs non connues sont remplacées par des zéros.

\$e

La date de dernière modification est exprimée sous la forme AAAAMMJJHHMMSS. Les valeurs non connues sont remplacées par des zéros.

Cette sous-zone est obligatoire lorsque le \$c a la valeur "c".

Exemples :

001 ##frBN014518711

919 ##\$5751131006:10015986341\$bfrBN014518711\$afrBN016895324E\$cn\$d19970813

001 ## frBN001528965

919 ##\$5751021007:10002596860\$bfrBN001528965\$afrBN008902155E\$cc\$d19971101\$e19980105152236

001 ## frSU4901780190737

919 ##\$5692010102:xrd2008\$blyo2-29580\$axrd2008\$cn\$d19980101\$e19980320122812

Commentaire : le numéro de la notice bibliographique dans le système local peut être différent de celui du système central.

ZONE 930 : LOCALISATION ET COTE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
930	R/O				Localisation et cote
					Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire (unité matérielle)
			\$t	NR/F	Numéro de regroupement (permettant de reconstituer un exemplaire bibliographique d'un document constitué de plusieurs unités physiques)
			\$b	NR/F	Localisation de niveau 1 : Identifiant de l'établissement (contenu du \$5 avant les deux points, soit le RBCCN)
			\$c	NR/F	Localisation de niveau 2 : Localisation complémentaire (ex : site particulier, annexe)
			\$d	NR/F	Localisation de niveau 3 : Localisation complémentaire (ex : section)
			\$l	NR/F	Localisation de niveau 4: Localisation complémentaire
			\$f	NR/F	Dépositaire permanent
			\$a	NR/F	Cote complète
			\$g	NR/F	Indice de classification
			\$h	NR/F	Partie du titre, du nom de l'auteur ou du segment auteur/titre prise comme élément de classement
			\$i	NR/F	Complément de la cote
			\$e	NR/F	Fonds spécifique
			\$v	NR/F	Volumaison ou qualificatif
			\$2	NR/F	Code du système de classification utilisé dans la cotation

Utilisation :

Cette zone permet d'indiquer la cote, et toutes les informations liées à la localisation exacte d'un exemplaire.

Elle est obligatoire dans tous les cas, sauf pour les notices décrivant des documents électroniques en ligne pour lesquels on utilisera la zone 856.

\$t

Cette sous-zone fixe et numérique sur trois caractères permet d'attribuer un numéro commun à un ensemble d'unités matérielles constituant un même exemplaire bibliographique. Elle permet de regrouper à l'affichage des données éclatées qui sont exportées dans une même notice bibliographique.

Pour plus de précisions sur le fonctionnement de cette sous-zone, on pourra utilement se référer à l'introduction et aux exemples complets donnés à la fin de ce format.

\$b

Cette sous-zone contient le numéro RBCCN de l'établissement. Son contenu est identique à la première partie de la sous-zone \$5, avant les deux points.

\$c \$d \$l

Ces sous-zones permettent de hiérarchiser les localisations précisant la localisation générale faite au niveau de l'établissement, par exemple une annexe en \$c, une section en \$d, etc. Si le \$l est présent, alors le \$d doit être présent ; si le \$d est présent, alors le \$c doit être présent ; si le \$c est présent, alors le \$b doit être présent.

\$f

Cette sous-zone sert à transférer l'élément d'identification du dépositaire lorsque l'exemplaire est prêté dans le cadre de dépôt de longue durée, que ce dépôt soit ou non réellement permanent. Cet élément pourra être indiqué sous forme de texte libre ou sous forme codée (RBCCN)

\$a

Cette sous-zone contient la cote complète de l'exemplaire décrit. Elle est utilisée en alternance avec les sous-zones \$g, \$h, \$i et \$2.

\$2

Les abréviations des systèmes sont établies à partir de l'annexe G du Manuel UNIMARC. Pour les classifications qui n'y seraient pas recensées, d'autres abréviations peuvent être utilisées.

Exemples :

930 ##\$5841022101:uhuCOL8222 \$b841022101\$cAnnexe Jean Giono\$eFonds local\$a926.344 BER

Commentaire : cote donnée de façon compacte pour un ouvrage situé dans le fonds local d'une annexe.

930 ##\$5751131005:10001285967\$b5751131005\$cD2\$dRJ\$ISalle D\$g330\$hFLO\$ie\$2cdd\$v2

Commentaire : cote donnée de façon développée (indice Dewey, début du nom de l'auteur, complément de la cote, volumaison) d'un ouvrage en libre accès situé à la Bibliothèque nationale de France, site François Mitterrand, département Sciences économiques juridiques et politiques, Rez de Jardin, Salle D).

930 ##\$5751021007:1002567881\$t001\$b751021007\$cMISO\$a16-Z-18924 (1)

930 ##\$5751021007:1002567895\$t001\$b751021007\$cMISO\$a16-Z-18924 (2)

930 ##\$5751021007:1002567903\$t001\$b751021007\$cMISO\$a16-Z-18924 (3)

Commentaire : le \$t identique permet de regrouper les zones se rattachant à un même ensemble bibliographique de cette monographie en plusieurs volumes.

930 ##\$5751131005:1002567916\$t002\$b751131005\$cD2\$dSalle D\$a330 FLO e1

930 ##\$5751131005:1002567923\$t002\$b751131005\$cD2\$dSalle D\$a330 FLO e2

930 ##\$5751131005:1002567939\$t002\$b751131005\$cD2\$dSalle D\$a330 FLO e3

Commentaire : les trois volumes de ce second ensemble bibliographique sont disponibles sur un autre site de la bibliothèque.

ZONE 931 : ANCIENNE COTE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
931	R/F				Ancienne cote
					Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire (unité matérielle)
			\$t	NR/F	Numéro de regroupement (permettant de reconstituer un exemplaire bibliographique d'un document constitué de plusieurs unités physiques)
			\$b	NR/F	Localisation de niveau 1 : Identifiant de l'établissement
			\$c	NR/F	Localisation de niveau 2 : Localisation complémentaire
			\$d	NR/F	Localisation de niveau 3 : Localisation complémentaire
			\$l	NR/F	Localisation de niveau 4: Localisation complémentaire
			\$a	NR/O	Cote complète
			\$g	NR/F	Indice de classification
			\$h	NR/F	Partie du titre, du nom de l'auteur ou du segment auteur/titre prise comme élément de classement
			\$i	NR/F	Complément de la cote
			\$e	NR/F	Fonds spécifique
			\$v	NR/F	Volumaison ou qualificatif
			\$2	NR/F	Code du système de classification utilisé dans la cotation

Utilisation :

Cette zone permet d'indiquer l'ancienne cote et toutes les informations liées à cette ancienne localisation d'un exemplaire.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone et de ces sous-zones, voir la zone 930.

Exemples :

930 ##\$5751131005:10001162955\$a4-D4-12 MON585589\$b751131005\$cD4

931 ##\$5751131005:10001162955\$a4-Q-12350\$b751131005\$2Clément

ZONE 932 : FUTURE COTE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
932	R/F				Future cote Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$t	NR/F	Numéro de regroupement (permettant de reconstituer un exemplaire bibliographique d'un document constitué de plusieurs unités physiques)
			\$b	NR/F	Localisation de niveau 1 : Identifiant de l'établissement
			\$c	NR/F	Localisation de niveau 2 : Localisation complémentaire
			\$d	NR/F	Localisation de niveau 3 : Localisation complémentaire
			\$l	NR/F	Localisation de niveau 4 : Localisation complémentaire
			\$a	NR/O	Cote complète
			\$g	NR/F	Indice de classification
			\$h	NR/F	Partie du titre, du nom de l'auteur ou du segment auteur/titre prise comme élément de classement
			\$i	NR/F	Complément de la cote
			\$e	NR/F	Fonds spécifique
			\$v	NR/F	Volumaison ou qualificatif
			\$2	NR/F	Code du système de classification utilisé dans la cotation

Utilisation :

Cette zone permet d'indiquer la future cote et toutes les informations liées à la localisation future d'un exemplaire.

Remarques :

Pour la description fine de cette zone et de ces sous-zones, voir la zone 930.

Exemples :

930 ##\$5690526598:AZA568\$a12.230 PLA\$b690526598\$cBU de Bron-Parilly
932 ##\$5690526598:AZA568\$aPLA G 3(100)\$b690526598\$cBU de Bron-Parilly

ZONE 955 : ETAT DE COLLECTION DES PUBLICATIONS EN SERIE. UNITES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
955	R/F				Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques principales Publications en série
		# 1 3 4			Degré de précision de l'état de collection # non précisé 1 état de collection minimal 3 état de collection succinct 4 état de collection détaillé
		# 1 2			Présentation des états de collection # non applicable 1 sous forme compacte 2 sous forme développée
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	R/F	1er niveau de numérotation
			\$b	R/F	2eme niveau de numérotation
			\$c	R/F	3eme niveau de numérotation
			\$d	R/F	4eme niveau de numérotation
			\$e	R/F	5eme niveau de numérotation
			\$f	R/F	6eme niveau de numérotation
			\$i	R/F	1er niveau de chronologie
			\$j	R/F	2eme niveau de chronologie
			\$k	R/F	3eme niveau de chronologie
			\$l	R/F	4eme niveau de chronologie
			\$g	R/F	Autre schéma de numérotation, 1er niveau
			\$h	R/F	Autre schéma de numérotation, 2eme niveau
			\$m	R/F	Autre schéma de chronologie
			\$r	NR/F	Etat de collection décrit sous forme textuelle
			\$w	NR/F	Mention des lacunes
			\$z	NR/F	Note sur l'état de collection

Utilisation :

Cette zone ne s'applique qu'aux publications en série, pour lesquelles elle est obligatoire. Cette zone contient l'état de collection correspondant à l'unité bibliographique principale d'une publication en série. L'unité bibliographique principale est constituée par l'ensemble des fascicules ou volumes qui composent la collection de base de la publication en série, à l'exclusion des tables et index, des suppléments et des numéros spéciaux qui sont signalés dans d'autres zones.

Cette zone est répétable.

L'état de collection d'un exemplaire donné peut être décrit au moyen d'une ou de plusieurs zones 955 en fonction de la valeur de l'indicateur 1 : lorsque l'indicateur 1 a la valeur 1, l'état de collection d'un exemplaire est décrit au moyen d'une seule zone 955 ; lorsque l'indicateur 1 a la valeur 3 ou 4, la zone est répétée à chaque fois qu'une lacune est signalée dans l'état de collection d'un exemplaire donné.

Indicateur 1

La valeur **1** désigne un état de collection donné sous une forme condensée, qui ne détaille pas les lacunes. Elle s'applique en particulier aux données migrées ou provenant d'opérations de conversion rétrospective.

La valeur **3** correspond au degré de précision prévu par la norme ISO 10324 " Etats de collection - Niveau succinct ".

Un état de collection succinct est un état de collection qui signale les entités d'une publication en série conservées par un établissement au niveau le plus général de numérotation, de chronologie ou des deux à la fois (par exemple, soit l'année la plus ancienne et celle la plus récente, soit le volume conservé portant le plus petit numéro et celui portant le numéro le plus élevé, ou les deux à la fois). En conséquence, dans un état de collection succinct, on n'indique une lacune que lorsqu'une entité correspondant au niveau le plus général de numérotation ou de chronologie (par exemple, une année ou un volume) est complètement absente de la collection. Dès qu'une telle entité est partiellement présente (par exemple, une année incomplète ou un volume auquel il manque des fascicules), elle est signalée comme conservée.

La valeur **4** correspond à un état de collection qui fait mention de toutes les lacunes pouvant exister dans la collection et signale la présence de toutes les unités bibliographiques secondaires, y compris les tables et index.

Indicateur 2

Cet indicateur définit le mode d'affichage de l'état de collection à partir des différents niveaux de numérotation et/ou de chronologie utilisés dans la zone. Les valeurs **1** ou **2** ne peuvent être utilisées que si les sous-zones \$a (et éventuellement \$b, \$c, \$d, \$e, et \$f) ou \$i (et éventuellement \$j, \$k et \$l) sont présentes.

La valeur **1** signale que, dans la transcription de l'état de collection, seules la numérotation et/ou la chronologie sont données, sans être précédées des libellés (tome, volume, Band, etc.) qui figurent sur le document. C'est la ponctuation générée à l'affichage selon la norme ISO 10324 qui explicite les différents niveaux des unités bibliographiques hiérarchisées.

La valeur **2** correspond à une transcription des états de collection où les libellés associés sur le document à la numérotation et/ou à la chronologie sont également donnés. Ceux-ci peuvent avoir été transcrits ou être générés à partir d'un schéma de publication de la publication en série décrite géré au niveau local dans la notice d'exemplaire ou dans le module de bulletinage.

La valeur # est utilisée lorsque l'état de collection est donné sous forme textuelle (utilisation de la sous-zone \$r). Elle s'applique en particulier aux données migrées ou provenant d'opérations de conversion rétrospective.

\$b \$c \$d \$e \$f

Ces sous-zones permettent de hiérarchiser les données de numérotation. Si le \$f est présent, alors le \$e doit être présent ; si le \$e est présent, alors le \$d doit être présent ; si le \$d est présent, le \$c doit être présent ; si le \$b est présent, alors le \$a doit être présent.

\$j \$k \$l

Ces sous-zones permettent de hiérarchiser les données de chronologie. Si le \$l est présent, alors le \$k doit être présent ; si le \$k est présent, alors le \$j doit être présent ; si le \$j est présent, alors le \$i doit être présent.

\$g \$h

Ces sous-zones contiennent un schéma de numérotation parallèle au schéma principal donné dans les sous-zones \$a à \$f. Si le \$h est présent, alors le \$g doit être présent; si le \$g est présent, alors le \$i doit être présent.

\$r

Cette sous-zone est utilisée lorsqu'il est impossible de répartir correctement les données d'un état de collection entre les sous-zones prévues pour décrire le début et la fin de l'état de collection (avec les différents niveaux de numérotation et/ou de chronologie nécessaires). Elle s'applique en particulier aux données migrées (cas du CCN-PS) ou provenant d'opérations de conversion rétrospective.

Lorsque cette sous-zone est utilisée, les sous-zones \$a à \$m ne peuvent pas être présentes.

\$w

Cette sous-zone contient des indications sur les lacunes sous forme textuelle. Par exemple, dans le cas d'un état de collection succinct (valeur 3 de l'indicateur 1), l'indication de numéros manquants à l'intérieur d'une année.

Elle ne s'applique pas lors d'un état de collection détaillé (valeur 4 de l'indicateur 1).

\$z

Cette sous-zone contient toute autre information sur l'état de collection sous forme textuelle.

Exemples :

955 1#\$5751021007:10005893565\$r1995(1)-

Commentaire : données migrées, état de collection minimal d'une collection ouverte

955 1#\$5674825303:G52415\$r1eS,1,1887(1)-3eS,7,1965(14)

Commentaire : données migrées du CCN-PS

955 1#\$5180336101:L627\$r1952-1988 (lac.)

Commentaire : données migrées du CCN-PS

955 31\$5751021008:10005895889\$a1\$i1919

955 31\$5751021008:10005895889\$a3\$i1921\$a7\$i1925\$wAnnées 1921, 1922, 1923 et 1925 incomplètes

955 31\$5751021008:10005895889\$a9\$i1927

955 31\$5751021008:10005895889\$aNouv. sér.\$b3\$i1933\$aNouv. sér.\$b6\$i1936\$wAnnées 1933, 1934 et 1935 incomplètes

Commentaire : état de collection décrit de façon succincte (seul le niveau le plus général de numérotation et de chronologie est donné) ; la collection comprend le volume 1 de 1919, les volumes 3 à 5 incomplets (de 1921 à 1925), le volume 9 de 1927 et une nouvelle série de 1933 à 1936 pour laquelle des lacunes sont signalées en 1933, 1934 et 1935.

955 42\$5800215204:PR45214\$aannée 24\$bn° 4\$i1859\$jjanvier\$k24\$aannée 45\$bn° 52\$i1880\$jdécembre\$k26

Commentaire : état de collection décrit de façon détaillé, la bibliothèque conserve la publication en série depuis le numéro 4 (24ème année) du 24 février 1859 jusqu'au n° 52 (45ème année) du 26 décembre 1880 ; aucune lacune n'est signalée.

955 32\$5441092305:ISL54\$aT. 3\$i1923\$aT. 5\$i1925\$zsur papier acide

955 32\$5441092305:ISL54\$aT. 7\$i1927\$aT. 10\$i1930\$zsur papier neutre

Commentaire : état de collection décrit de façon succincte, la bibliothèque conserve la publication en série sur papier acide du tome 3 de 1923 au tome 5 de 1925, la collection se continue sur papier neutre du tome 7 de 1927 au tome 10 de 1930 ; aucune lacune n'est signalée.

ZONE 956 : ETAT DE COLLECTION DES PUBLICATIONS EN SERIE, UNITES BIBLIOGRAPHIQUES SECONDAIRES , SUPPLEMENT ET MATERIEL D'ACCOMPAGNEMENT

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
956	R/F				Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques secondaires : supplément et matériel d'accompagnement Publications en série
		# 1 3 4			Degré de précision de l'état de collection # non précisé 1 état de collection minimal 3 état de collection succinct 4 état de collection détaillé
		# 1 2			Présentation des états de collection # non applicable 1 sous forme compacte 2 sous forme développée
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$o	NR/F	Nom de l'unité bibliographique secondaire
			\$a	R/F	1er niveau de numérotation
			\$b	R/F	2eme niveau de numérotation
			\$c	R/F	3eme niveau de numérotation
			\$d	R/F	4eme niveau de numérotation
			\$e	R/F	5eme niveau de numérotation
			\$f	R/F	6eme niveau de numérotation
			\$i	R/F	1er niveau de chronologie
			\$j	R/F	2eme niveau de chronologie
			\$k	R/F	3eme niveau de chronologie
			\$l	R/F	4eme niveau de chronologie
			\$g	R/F	Autre schéma de numérotation, 1er niveau
			\$h	R/F	Autre schéma de numérotation, 2ème niveau
			\$m	R/F	Autre schéma de chronologie
			\$r	NR/F	Etat de collection décrit sous forme textuelle
			\$w	NR/F	Mention des lacunes
			\$z	NR/F	Note sur l'état de collection

Utilisation :

Cette zone contient l'état de collection correspondant à une unité bibliographique secondaire d'une publication en série, à l'exclusion des tables et index qui sont signalés dans une autre zone.

Une unité bibliographique secondaire est une unité bibliographique distincte qui complète ou s'ajoute à une unité bibliographique principale (par exemple, un supplément, un matériel d'accompagnement).

Cette zone est utilisée pour exprimer l'état de collection des unités bibliographiques secondaires de publications en série, dans la mesure où elles ne font pas l'objet d'une notice bibliographique particulière, mais sont incluses (explicitement ou implicitement) dans la notice bibliographique de l'unité bibliographique principale.

\$o

Cette sous-zone permet de préciser le supplément ou le matériel d'accompagnement auquel l'état de collection s'applique. Elle est obligatoire, **sauf** dans les cas où l'état de collection est donné sous forme textuelle (utilisation de la sous-zone \$r).

Remarques :

Pour la description fine des autres sous-zones, voir la zone 955.

Exemples :

955 42\$5751052122:R487\$aFasc. 1\$gT. 1\$i1957\$jgennaio-aprile

956 42\$5751052122:R487\$aFasc. 21\$gT. 7\$i1963\$jsettembre-dicembre\$oTrois conférences sur le baroque français

956 42\$5751052122:R487\$aFasc. 34\$gT. 12\$i1968\$jgennaio-aprile\$oQuatre conférences sur la nouvelle critique

Commentaire : les suppléments signalés font référence à des fascicules particuliers.

ZONE 957 : ETAT DE COLLECTION DES PUBLICATIONS EN SERIE, UNITES BIBLIOGRAPHIQUES SECONDAIRES, TABLES ET INDEX

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
957	R/F				Etats de collection des publications en série : unités bibliographiques secondaires : tables et index Publications en série
		# 1 3 4			Degré de précision de l'état de collection # non précisé 1 état de collection minimal 3 état de collection succinct 4 état de collection détaillé
		# 1 2			Présentation des états de collection # non applicable 1 sous forme compacte 2 sous forme développée
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$o	NR/F	Nom de la table ou de l'index
			\$a	R/F	1er niveau de numérotation
			\$b	R/F	2eme niveau de numérotation
			\$c	R/F	3eme niveau de numérotation
			\$d	R/F	4eme niveau de numérotation
			\$e	R/F	5eme niveau de numérotation
			\$f	R/F	6eme niveau de numérotation
			\$i	R/F	1er niveau de chronologie
			\$j	R/F	2eme niveau de chronologie
			\$k	R/F	3eme niveau de chronologie
			\$l	R/F	4eme niveau de chronologie
			\$g	R/F	Autre schéma de numérotation, 1er niveau
			\$h	R/F	Autre schéma de numérotation, 2eme niveau
			\$m	R/F	Autre schéma de chronologie
			\$r	NR/F	Etat de collection décrit sous forme textuelle
			\$w	NR/F	Mention des lacunes
			\$z	NR/F	Note sur l'état de collection

Utilisation :

Cette zone contient l'état de collection correspondant à une table ou à un index cumulatif de publication en série, dans la mesure où il ne fait pas l'objet d'une notice bibliographique particulière, mais est inclus dans la notice bibliographique de l'unité bibliographique principale.

\$o

Cette sous-zone permet de préciser le supplément ou le matériel d'accompagnement auquel l'état de collection s'applique. Elle est obligatoire, **sauf** dans les cas où l'état de collection est donné sous forme textuelle (utilisation de la sous-zone \$r).

Remarques :

Pour la description fine des autres sous-zones, voir la zone 955.

Exemples :

955 31\$5674822236:ID4\$i1944\$wmanque mars 1986\$zrelié jusqu'à l'année en cours

957 41\$5674822236:ID4\$i1944/1951\$oLe Monde. Index analytique

957 41\$5674822236:ID4\$i1958\$oLe Monde. Index analytique

957 41\$5674822236:ID4\$i1965/1968\$oLe Monde. Index analytique

Commentaire : chaque table fait l'objet d'une nouvelle zone 957

955 42\$5693872216:PPN215478\$aFasc. 1\$gT. 1\$i1957\$jgennaio-aprile

957 42\$5693872216:PPN215478\$i1957\$oIndice dell'annata ...

957 42\$5693872216:PPN215478\$iFasc. 1/30\$i1957/1966\$oIndice generale del decennio

957 42\$5693872216:PPN215478\$iFasc. 31\$i1967/1976\$oIndice generale del decennio

Commentaire : chaque table décennale fait l'objet d'une nouvelle zone 957

ZONE 958 : NOM ET IMPORTANCE MATERIELLE D'UNE PARTIE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
958	R/F				Nom et importance matérielle d'une partie
		#			Monographie
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Titre
			\$v	NR/F	Numéro de volume
			\$c	NR/F	Collation de la partie

Utilisation :

Cette zone s'applique aux monographies comportant plusieurs unités matérielles.

Elle est utilisée lorsque la notice bibliographique décrit plusieurs unités matérielles qui sont individualisées au niveau de la gestion des exemplaires (par exemple, pour les prêter ou les communiquer isolément). Par exemple : monographie en plusieurs volumes décrite de manière globale, musique imprimée, multimédia multi-support.

Elle permet d'associer le titre d'une unité matérielle à sa cote, et par conséquent une gestion précise des prêts ou des communications.

Cette zone contient le titre, éventuellement le numéro de volume et la collation de l'unité matérielle. Elle complète au besoin la description de l'unité matérielle figurant dans la notice bibliographique.

\$a

Il s'agit du titre de l'unité matérielle, le plus souvent un titre dépendant : tranche chronologique ou alphabétique, aire géographique, instrument (pour la musique imprimée).

Cette sous-zone est obligatoire. Si l'unité matérielle n'a pas de titre, mais se distingue juste par une mention de volume ou de support, la zone 958 ne doit pas être utilisée. Le qualificatif utilisé dans la zone de la cote (930 \$v) suffit à apparier la cote de l'unité matérielle et sa désignation.

(Voir exemples complets n° 17 et suivants)

\$c

Cette sous-zone contient la collation de la partie à laquelle correspondent les données d'exemplaire (volume d'une monographie en plusieurs volumes décrite de manière globale, partie d'un multimédia multi-support, partie instrumentale ou vocale décrite au niveau de la partition).

Exemples :

200 1 # \$aDictionnaire encyclopédique d'histoire\$fMichel Mourre
215 # # \$a8 vol. (4992 p.)\$cil.\$d27 cm
327 1 # \$aA-B\$aC\$aD-F\$aG-J\$aK-M\$aN-P\$aQ-S\$aT-Z
930 # # \$5060886101:800190\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92340\$vT. 1
930 # # \$5060886101:800194\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92341\$vT. 2
930 # # \$5060886101:800196\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92342\$vT. 3
930 # # \$5060886101:800199\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92343\$vT. 4
930 # # \$5060886101:800202\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92344\$vT. 5
930 # # \$5060886101:800203\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92345\$vT. 6
930 # # \$5060886101:800205\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92346\$vT. 7
930 # # \$5060886101:800206\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aC.92347\$vT. 8
958 # # \$5060886101:800190\$aA-B
958 # # \$5060886101:800194\$aC
958 # # \$5060886101:800196\$aD-F
958 # # \$5060886101:800199\$aG-J
958 # # \$5060886101:800202\$aK-M
958 # # \$5060886101:800203\$aN-P
958 # # \$5060886101:800205\$aQ-S
958 # # \$5060886101:800206\$aT-Z

200 1 # \$aSuite from “ L’Histoire du soldat ” for clarinet, violin and piano \$fIgor Stravinsky\$garranged by the
composer
208 # # \$a[Partition et parties]
215 # # \$a1 partition (28 p.)\$d31 cm\$e2 parties
930 # # \$5060886101:900368\$a23 STR\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$vp
partition
930 # # \$5060886101:900369\$a23 STR\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$vp
partie 1
930 # # \$5060886101:900370\$a23 STR\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$vp
partie 2
958 # # \$5060886101:900368\$a[Piano]\$c28 p.
958 # # \$5060886101:900369\$aViolin\$c13 p.
958 # # \$5060886101:900370\$aClarinet\$c9 p.

ZONE 990 : NOTE DE CONTENU PROPRE A L'ETABLISSEMENT

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
990	R/F				Note de contenu propre à l'établissement Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Texte de la note

Utilisation :

Cette zone contient des informations de contenu propres à un exemplaire, saisies dans le système local.

Exemples :

990 ##\$5693825303:45812\$aNe peut être prêté aux enfants de moins de trois ans.

990 ##\$5693872216:M45214\$aContient des informations sur notre département.

990 ##\$5730654001:QB7\$aEcrit par un membre du personnel.

990 ##\$5800215302:Z54872\$aStatistiques fausses pour la bibliothèque.

ZONE 991 : INDEXATION LOCALE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
991	R/F				Indexation locale Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Élément d'entrée
			\$b	R/F	Subdivision
			\$c	R/F	Qualificatif
			\$2	NR/F	Code du système d'indexation utilisé

Utilisation :

Cette zone permet de transférer une indexation locale saisie dans le système local. Cette indexation peut être soit utilisée en complément d'une indexation nationale donnée dans les zones 6XX de la notice bibliographique (par exemple, Thésaurus européen de l'éducation utilisé en complément de Rameau), soit exclusivement pour un fonds spécifique.

\$a

Cette sous-zone est utilisée pour l'élément d'entrée ou l'unique terme de l'indexation .

\$b

Cette sous-zone est utilisée pour une indexation hiérarchisée, lorsqu'un terme est ajouté à l'élément d'entrée pour préciser le sujet ou indiquer le lien ou la période traités par le sujet.

\$c

Cette sous-zone est utilisée lorsqu'un qualificatif est nécessaire.

\$2

Les abréviations des systèmes d'indexation, thésaurus, et listes de vedettes matière sont établis à partir de l'annexe G du Manuel UNIMARC. Pour les systèmes d'indexation qui n'y seraient pas recensés, d'autres abréviations peuvent être utilisées.

Exemples :

991 ##\$5212312210:Z25478\$aHandicapés\$2Thésaurus européen de l'éducation

Commentaire : la bibliothèque utilise aussi le Thésaurus européen de l'éducation

991 ##\$5590092236:LM26587\$aDéflation\$2Delphes

Commentaire : la bibliothèque utilise pour ce fonds la liste Delphes

991 42\$5751052122:ms81223\$aAbbaye de Gaunes\$cmonastère fondé par Bohort\$2CRME

Commentaire : la bibliothèque utilise pour ce fonds l'indexation du Centre de recherche sur les manuscrits enluminés (CRME).

991 42\$5751472122:148572h\$aChurch of England\$bClergy \$bBiography\$2LC

Commentaire : la bibliothèque utilise pour ce fonds l'indexation de la Library of Congress.

ZONE 992 :CLASSIFICATION LOCALE

Zone	NR/R F/O	Indicateurs de traitement	Sous-zone	NR/R F/O	Libellé
992	R/F				Classification locale Monographies et publications en série
		#			Non défini
		#			Non défini
			\$5	NR/O	Identifiant de l'exemplaire
			\$a	NR/O	Indice
			\$2	NR/F	Code du système de classification utilisé

Utilisation :

Cette zone permet de transférer une classification saisie dans le système local. Cette classification peut être soit strictement spécifique à cet établissement (par exemple, la classification de la Médiathèque de la Villette), soit reconnue au niveau national ou international mais utilisée par l'établissement seulement pour un fonds particulier (par exemple la classification Brunet-Parguez).

\$2

Les codes des systèmes de classification sont établis à partir de l'annexe G du Manuel UNIMARC. Pour les classifications qui n'y seraient pas recensées, d'autres abréviations peuvent être utilisées.

Exemples :

992 ##\$56098257:M4587B\$aR/2 (1-8)\$2Classification de la Bibliothèque des Fontaines

Commentaire : la bibliothèque utilise une classification particulière

992 ##\$5751206825:buffon0258789\$a659.212\$cdd adaptée Ville de Paris

Commentaire : la bibliothèque utilise la classification Dewey adaptée pour les bibliothèques de la Ville de Paris

Exemples complets

Les exemples reproduits ci-dessous (provenant de sources bibliographiques différentes) sont donnés à titre d'illustration de l'utilisation des zones et sous-zones définies dans ces Recommandations.

Les données d'exemplaires pour l'échange sont en gras

Ex. 1 - Monographie en un exemplaire

Label		01194nam	2200361	450
001		frBN017728775		
010	##	\$a2-247-01724-X\$brel.\$d218 F		
020	##	\$aFR\$b09422957		
021	##	\$aFR\$bDL 94-19541		
100	##	\$a19940709d1994	m yofrey0103	ba
101	0#	\$afre		
102	##	\$aFR		
105	##	\$ay n 00 z		
106	##	\$ar		
200	1#	\$aCode administratif		
205	##	\$a23e éd.		
210	##	\$aParis\$cDallos\$d1994\$e61-Lonrai\$gNormandie roto impr.		
215	##	\$aVIII-1722-6 p.\$d16 cm		
225	0#	\$aCodes Dalloz		
300	##	\$aIndex		
345	##	\$b9782247017249		
410	#0	\$3frBN004490384\$tPetits codes Dalloz.\$x0768-1860\$v1994		
606	##	\$3frBN00206491X\$aDroit administratif\$3frBN001521472\$yFrance\$3frBN001764385\$xCodes		
675	##	\$a34\$vÉd. 1967		
676	##	\$a340		
710	01	\$3frBN000017028\$aFrance		
801	#3	\$aFR\$bBN\$c19970303\$gAFNOR		
910	##	\$3frBN000017028\$aRépublique française\$971001		
910	##	\$3frBN000017028\$aGouvernement provisoire de la République française\$971001		
915	##	\$5751131002:00158968520\$aDL 94-19541\$b212302419\$c212		
917	##	\$5751131002:00158968520\$aabbb		
919	##	\$5751131002:00158968520\$bfrBN017728775\$cn\$d19980216		
930	##	\$5751131002:00158968520\$b751131002\$cD2\$a16-F-5545		

Commentaire : Les données d'exemplaires ont été saisies par la bibliothèque le 16 février 1998, elles contiennent un numéro d'inventaire et un numéro de gestion sous forme de code à barres ; l'exemplaire est communicable, mais il ne peut pas être prêté à un autre établissement ou à un usager et ne peut pas être reproduit ; l'ouvrage est localisé dans la bibliothèque dont le RBCCN est 751131002, dans le département D 2.

Ex. 2 - Monographie en 2 exemplaires

Label 01635cam 2200397 450
001 frBN013583663
010 ## \$a2-287-00339-8\$brel.\$d178 F
020 ## \$aFR\$b09208056
021 ## \$aFR\$bDL 91-34141
100 ## \$a19911203d1991 k y0frey0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$aFR
105 ## \$ay zz 00|z|
106 ## \$ar
200 1# \$a[Le]cancer du pancréas exocrine\$ediagnostic et traitement\$erapport présenté au 93econgrès français de cie, Paris, septembre 1991\$f[publ. par] H. Baumel, M. Huguier\$gavec la collab. de J. C. Manderscheid
210 ## \$aParis\$aBerlin\$aHeidelberg\$cSpringer-Verl.\$d1991\$e05-Gap\$gImpr. Louis-Jean
215 ## \$aXVI-186 p.\$d25 cm
225 0# \$aMonographies de l'association française de chirurgie
300 ## \$aNotes bibliogr.
345 ## \$b9782287003394
410 #0 \$3frBN004489916\$stMonographies de l'Association française de chirurgie\$x0768-1399\$v1991
606 ## \$3frBN007994432\$aGlandes acineuses pancréatiques\$xTumeurs\$3frBN003875434\$xCongrès
675 ## \$a61\$vÉd. 1967
676 ## \$a610
700 #1 \$3frBN003562959\$aBaumel\$bHughes
702 #1 \$3frBN003562959\$aBaumel\$bHughes\$4340
702 #1 \$3frBN00090551X\$aHuguier\$bMichel\$4340
702 #1 \$3frBN007925863\$aManderscheid\$bJean-Claude\$4340
801 #3 \$aFR\$bBN\$c19970227\$gAFNOR
915 ## \$575113005:00125968200\$aDL 91-34141\$b212305423\$c212
915 ## \$575113005:00125968201\$aDL-535012\$b212345226\$c212
917 ## \$575113005:00125968200\$aabbb
917 ## \$575113005:00125968201\$aabbb
919 ## \$575113005:00125968200\$bfrBN013583663\$cn\$d19980216
919 ## \$575113005:00125968201\$bfrBN013583663\$cn\$d19980216
930 ## \$575113005:001259682009\$b575113005\$cD3\$a4-T-1143
930 ## \$575113005:00125968201b575113005\$cD3\$a8-COL-2785 (41)

Commentaire : Cette notice permet d'échanger les données concernant deux exemplaires appartenant à une même bibliothèque dont le RBCCN est 75113005 ; ces exemplaires sont identifiés dans le système de cette bibliothèque par des numéros différents.

Ex. 3 - Volume d'une monographie en plusieurs volumes (5 exemplaires)

Label 01710nam 2200445 450
001 frBN014760223
010 ## \$a2-08-081266-1\$bbr.\$d42 F
020 ## \$aFR\$b09306650
021 ## \$aFR\$bDL 92-33275
100 ## \$a19930104d1992 m y0frey0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$aFR
105 ## \$ay e 00|z|
106 ## \$ar
200 1# \$aDictionnaire critique de la Révolution française\$iÉvénements\$fFrançois Furet, Mona Ozouf et collab.
205 ## \$a[Nouv. éd.]
210 ## \$a[Paris]\$cFlammarion\$d1992\$e45-Manchecourt\$gImpr. Maury
215 ## \$a373 p.\$ccouv. ill. en coul.\$d18 cm
225 2# \$aChamps\$v266
300 ## \$aNotes bibliogr.
345 ## \$b9782080812667
410 #0 \$3frBN003931356\$tChamps.\$x0151-8089\$v266
461 #0 \$3frBN014795740\$tDictionnaire critique de la Révolution française.\$v1992
607 ## \$3frBN001653958\$aFrance\$xHistoire\$z1789-1799 (Révolution)\$3frBN001526512\$xDictionnaires
607 ## \$3frBN003909993\$aFrance\$xPolitique et gouvernement\$z1789-1799\$3frBN001526512\$xDictionnaires
675 ## \$a93\$vÉd. 1967
676 ## \$a930
700 #1 \$3frBN000789510\$aFuret\$bFrançois
701 #1 \$3frBN001185178\$aOzouf\$bMona
801 #3 \$aFR\$bBN\$c19970228\$gAFNOR
915 ## \$5751131003:00125968300\$aDL 92-33275\$b212306919\$c212
915 ## \$5751131007:00125968301\$aEst. 93-5896\$b2123146188\$c212
915 ## \$5751131007:00125968302\$aArs. 93-2809\$b208909648\$c208
915 ## \$5751061012:BU145968303\$a A 540635\$b100258961753
915 ## \$5951002500:BU155968304\$aAcq. 95-12589\$b100258961768
919 ## \$5751131003:00125968300\$bfrBN014760223\$cc\$d19971218\$e19980216102052
919 ## \$5751021007:00125968301\$bfrBN014760223\$cn\$d19971218
919 ## \$5751131007:00125968302\$bfrBN014760223\$cn\$d19971218
919 ## \$5751061012:BU145968303\$bfrBN014760223\$cc\$d19980207\$e19970207164012
919 ## \$5951002500:BU155968304\$bfrBN014760223\$cn\$d19980207

917 ## \$5751131003:00125968300\$aabbb
 917 ## \$5751131007:00125968301\$aabbb
 917 ## \$5751131007:00125968302\$aabbb
 917 ## \$5751061012:BU145968303\$aaaac\$m19980421\$n19980621
 917 ## \$5951002500:BU155968304\$aaaac
 930 ## \$5751131003:00125968300\$b751131003\$cD4\$a16-Z-18924 (266)
 930 ## \$5751131007:00125968301\$b751131007\$cEst.\$aUSUEL 158(6)
 930 ## \$5751131007:00125968302\$a16-Z-18045 (3)\$b751131007\$cArs.
 930 ## \$5751061012:BU145968303\$b751061012\$cBU Lettres\$g930\$hFUR\$2cdd
 930 ## \$5951002500:BU15968304\$b951002500\$cSalle A\$g944.04\$hFUR\$iUSUEL\$2cdd

Commentaire : Cette notice permet d'échanger les données concernant cinq exemplaires appartenant à quatre bibliothèques différentes ; elle indique la date de création et le cas échéant de modification de ces données, les différents numéros de gestion appliqués à ces exemplaires, les politiques de communication ou de reproduction appliquées par ces bibliothèques, la localisation précise et la cote concise ou détaillée de ces exemplaires dans le système exportateur.

Ex. 4 - Monographie en plusieurs volumes traitée de manière globale (2 exemplaires)

Label 00968nam 2200277 450
 001 frBN009818237
 010 ## \$a2-85229-287-4\$brel.\$d9840 F
 020 ## \$aFR\$b09105358
 021 ## \$aFR\$bDL 90-34807-34829
 100 ## \$a19901210d1990 m y0frey0103 ba
 101 0# \$afre
 102 ## \$aFR
 105 ## \$aa f 00|z|
 106 ## \$ar
 200 1# \$aEncyclopaedia universalis\$h1-23\$iCorpus\$f[sous la dir. de Peter F. Baumberger]
 205 ## \$a[Nouv. éd.]
 210 ## \$aParis\$cEncyclopaedia universalis\$d1990\$e45-Malesherbes\$gImpr. Maury
 215 ## \$a23 vol., [24227] p.-[1202] p. de pl. en coul.\$cill.\$d30 cm
 345 ## \$b9782852292871
 606 ## \$3frBN002482175\$aEncyclopédies et dictionnaires français
 675 ## \$a0\$vÉd. 1967
 702 #1 \$3frBN004901437\$aBaumberger\$bPeter F.\$4300
 710 02 \$3frBN000068688\$aEncyclopaedia universalis France
 801 #3 \$aFR\$bBN\$c19970918\$gAFNOR
915 ## \$5751131018:10001258965\$aAcq. 90-12513
915 ## \$5751131018:10001258965\$aAcq. 91-818
917 ## \$5751131018:10001258965\$aaabc
917 ## \$5751131004:10001258965\$aaabc
919 ## \$5751131018:10001258965\$bfrBN009818237\$a0568958\$cn\$d19900612
919 ## \$5751131018:10001258965\$bfrBN009818237\$a0698529\$cn\$d19910223
930 ## \$5751131018:10001258965\$t001\$b751131018\$cSalle A\$g030\$hENC\$vT. 1-12\$2cdd
930 ## \$5751131018:10001258965\$t001\$b751131018\$cSalle A\$g030\$hENC\$vT. 13-23\$2cdd

Commentaire : Les deux exemplaires signalés dans cette notice appartiennent à la même bibliothèque (RBCCN 951131018). Les données concernant le premier exemplaire décrivent les tomes 1 à 12 de cette monographie en plusieurs volumes traitée de manière globale ; les données concernant le second exemplaire décrivent les tomes 13 à 23. La sous-zone \$t identique permet de reconstituer l'exemplaire bibliographique complet appartenant à la bibliothèque 751131018, qui est constitué de ce couple " d'exemplaires ".

Ex. 5 : Document électronique hors ligne en un exemplaire

Label 01996nlm 2200409 450
001 frBN022080999
100 ## \$a19961205d1996 m yofrey0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$aFR
105 ## \$ay e 00|z|
106 ## \$ar
135 ## \$ad
200 1# \$a[Le]nouveau petit Robert\$bDocument électronique\$dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française
\$fDictionnaires Le Robert\$gtexte remanié et amplifié sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey\$gdéveloppement Bureau van Dijk\$gassistance
LIRIS interactive
205 ## \$aVersion électronique de la nouv. éd. du "Petit Robert" de Paul Robert
210 ## \$aParis\$cDictionnaires le Robert\$d1996
215 ## \$a1 disque optique numérique (CD-ROM)\$cson., coul.\$d12 cm\$e1 manuel d'utilisation(23 p.)
230 ## \$aDonnées textuelles et données sonores
300 ## \$aTitre provenant de l'écran-titre
300 ## \$aTitre de conteneur : "Le petit Robert"
337 ## \$aConfiguration requise : PC 386 ou 486 (conseillé) ; 4 Mo de mémoire vive ; 3 Mo d'espace libre sur le disque dur ; Windows 3.1 ; lecteur de CD-ROM double vitesse
ou plus rapide ; écran VGA 16 coul. (256 conseillées) ; carte son. ; haut-parleurs
517 1# \$a[Le]petit Robert
606 ## \$3frBN001613903\$aFrançais (langue)\$xDictionnaires
675 ## \$a80\$vÉd. 1967
676 ## \$a400
702 #1 \$3frBN001277559\$aRey-Debove\$bJosette\$4300
702 #1 \$3frBN001277438\$aRey\$bAlain\$4300
710 02 \$3frBN000259476\$a[Le]Robert
712 02 \$3frBN000288524\$aBureau Marcel van Dijk\$4560
712 02 \$3frBN012945700\$aLIRIS interactive\$4560
801 #3 \$aFR\$bBN\$c19970306\$gAFNOR
900 ## \$3frBN001277559\$aDebove\$bJosette Rey-\$970201
915 ## \$5751131002:00112356895\$aDL-INF 960702\$b21282360\$c212
917 ## \$5751131002:00112356895\$aaaac\$m19980421\$n19980921
919 ## \$5751131002:00112356895\$bfrBN022080999\$cn\$d19970812
930 ## \$5751131002:00112356895\$b751131002\$cD1\$g030\$hROB\$2cdd

Commentaire : L'exemplaire correspondant à cette édition est consultable dans la bibliothèque dont le RBCCN est 751131002, dans le département D 1. Sa cote est formée à partir d'un indice Dewey.

Ex. 6 - Monographie ancienne avec particularité d'exemplaire (un exemplaire)

Label		00519nam0 22001091n 450
001		SU025301990001P
100	##	\$a19921118g18001801u u0frey0103 ba
101	#	\$afre
102	##	\$aFR
200	1#	\$aAtala ou les Amours de deux sauvages dans le désert, par François-Auguste Chateaubriand.
205	##	\$a 2de éd.
210	##	\$aParis, Dupont\$dan IX-1801. - In-16, XXIV-210 p. [Acq. 80-2404]
316	##	\$5751021007:00125896852\$aNote autographe et ex-dono de Paul Marieton à Maurice Barrès sur les p. de garde
700	#	\$aChateaubriand\$bFrançois-René, Vte de
801	#1	\$aFR\$bBNF\$c19960511
915	##	\$5751021007:00125896852\$a59-1275
917	##	\$5751021007:00125896852\$aabbb
919	##	\$5751021007:00125896852\$bSU025301990001P\$cn\$d19980216
930	##	\$5751021007:00125896852 \$b751021007\$cD1\$aZ. Barrès-17550 bis

Commentaire : Cet exemplaire possède une particularité signalée dans l'étiquette 316.

Ex. 7 - Monographie ancienne avec particularité d'exemplaire (2 exemplaires)

Guide		00629nam0 22001451n 450
001		CG000100800009P
100		\$a19911202d1650 u u0frey0103 ba
101	#	\$alat
102	##	\$aGB
200	#1	\$aSpecimen historiae Arabum, sive Gregorii Abul-Farajii,... de origine et moribus Arabum succincta narratio, in linguam latinam conversa... opera... Eduardi Pocockii,...
210	##	\$aOxoniae\$cH. Hall\$d1650
215	##	\$aIn-4°
316	##	\$5751021007:15089258\$aUn autre ex. aux armes et avec des notes mss. de Daniel Huet
699	##	\$aHistoire ancienne.
699	##	\$aPays méditerranéens nord-orientaux. Histoire
700	#	\$aAboul Faradj\$bGregorius Bar-Hebraeus ou
702	#	\$aPocock\$bEdward\$cl'aîné\$4730
801	#1	\$aFR\$bBNF\$c19960510
918	##	\$aCG013905110002S
917	##	\$5751021007:00115089258\$abbbb
917	##	\$5751021007:00115089259\$acbbb
919	##	\$5751021007:00115089258\$bCG000100800009P\$cn\$d19980216
919	##	\$5751021007:00115089259\$bCG000100800009P\$cn\$d19980216
930	##	\$5751021007:00115089258\$b751021007\$cD4\$aJ-3316
930	##	\$5751021007:00115089259\$b751021007\$cD4\$aJ-3928
990	##	\$5751021007:00115089258\$aMicrofilm de substitution en cours de réalisation

Commentaire : Les deux exemplaires de cette édition appartiennent à une même bibliothèque dont le RBCCN est 751021007 ; le premier est consultable sur place ; le second est indisponible, un support de substitution étant en cours de réalisation.

Ex. 8 - Monographie avec particularités d'exemplaire (un seul exemplaire)

Label		00878cam 2200265 450
001		frBN009408583
020	##	\$aFR\$b57003198
100	##	\$a19730101f1912 m y0frey0103 ba
101	0#	\$afre
102	##	\$aFR
105	##	\$ay zz 00 z
106	##	\$ar
200	1#	\$a[Les]martyrs de l'aviation\$fRoger Dépagniat\$aVers les sommets\$gintroduction de Maurice Barrès,...
205	##	\$a20ème édition
210	##	\$aParis\$cR. Dépagniat\$d[s.d.]
215	##	\$a350 p.\$cpl.\$d20 cm
316	##	\$5751051001:10078585925\$aCirca 1912. Envoi autographe à Georges Duffy
423	#0	\$aVers les sommets\$fRoger Dépagniat
675	##	\$a9\$vÉd. 1967
676	##	\$a900
700	#1	\$3frBN005621477\$aDépagniat\$bRoger
702	#1	\$5751051001:10078585925\$aBarrès\$bMaurice\$f1862-1923\$4080
702	#1	\$5751051001:10078585925\$aStrozzi\$bPaul\$4390
801	#3	\$aFR\$bBN\$c19970227\$gAFNOR
917	##	\$5751051001:10078585925\$aabbb
915	##	\$5751051001:10078585925\$aDon 70-3198
919	##	\$5751051001:10078585925\$bfrBN009408583\$cn\$d19980216
930	##	\$5751051001:10078585925\$b751051001\$cD1\$a19-G-3801

Commentaire : L'exemplaire signalé lors de l'échange de ces données a appartenu à Paul Strozzi et contient un envoi à Georges Duffy.

Ex. 9 - Périodique en deux exemplaires

Label 00806cas 2200241 450
001 ## 00071447
005 ## 19971028
011 ## \$a0007-1447
040 ## \$aBMJOAE
100 ## \$a19771001b18351980|||0eng|0103 ba
101 0# \$aeng
102 ## \$agb
110 ## \$aac| |||
200 1# \$aBritish medical journal
210 ## \$aLondon\$cBritish Medical Association\$d1835-1980
430 1# \$tAssociation Medical Journal
441 1# \$tBMJ. British medical journal\$x0959-535X
441 1# \$tBMJ. British medical journal (International ed.)\$x0959-8146
446 1# \$tBritish medical journal (Clinical research ed. 1981)\$x0267-0623
446 1# \$tBritish medical journal (Practice observed ed. 1981)\$x0267-0631
530 0# \$aBritish medical journal\$b(1835)
531 ## \$aBr. med. j.\$b(1835)
675 ## \$a610
711 02 \$aBritish Medical Association
802 ## \$a02
916 ## \$5730654002:DY45879\$a1
916 ## \$5800215204:PR45214\$a1
930 ## \$5730654002:DY45879\$b730654002\$g658.213\$hBMJ\$2cdd
930 ## \$5800215204:PR45214\$b800215204 \$fMairie\$aP 312
955 31 \$5730654002:DY45879\$i1840\$j06\$k1\$i1871\$j12\$k24\$wlac.
955 42 \$5800215204:PR45214\$aannée 24\$bn° 4\$i1859\$jfévrier\$k24\$aannée 45\$bn° 52\$i1880\$jdécembre\$k26
992 ## \$5730654002:DY45879\$aR 2.2\$2Libre-access

Commentaire : Cette notice contient les données des exemplaires appartenant à deux bibliothèques (RBCCN 730654002 et RBCCN 800215204).

- La bibliothèque 730654002 conserve la publication de façon permanente. Elle possède une collection lacunaire, du 1^{er} juin 1840 (numérotation inconnue) au 24 décembre 1871 (numérotation inconnue). L'état de collection est donné sous forme compacte. La nature et l'importance des lacunes ne sont pas signalées. L'indice de classement de cette publication dans la salle en libre-access est "R 2.2".

- La bibliothèque 800215204 conserve aussi la publication de façon permanente. Elle possède une collection du numéro 4 (24^{ème} année) du 24 février 1859 au n° 52 (45^{ème} année) du 26 décembre 1880. L'état de collection est donné sous forme développée.

Ex. 10 - Périodique en un exemplaire

Label 00660cas 2200217 450
001 ## 09214496
005 ## 19971202
011 ## \$a0921-4496
100 ## \$a19920408b19881991|||0eng|0103 ba
101 0# \$aeng
102 ## \$anl
110 ## \$aad| |||
200 1# \$aExcerpta medica\$hSection 130\$iClinical pharmacology
210 ## \$aAmsterdam\$cExcerpta Medica\$d1988-1991
444 1# \$tExcerpta medica. Section 130. Clinical and experimental pharmacology\$x0927-2798
517 1# \$aClinical pharmacology
530 0# \$aExcerpta medica. Section 130. Clinical pharmacology
531 1# \$aExcerpta med., Sect. 130, Clin. pharmacol.
675 ## \$a615.1(048.8)
802 ## \$aOJ
917 ## \$5212312210:Z25478\$aabbb
930 ## \$5212312210:Z25478 \$b212312210\$a968 CLIN
955 41 \$5212312210:Z25478\$a57\$i1992\$jSummer\$a\$i\$j
991 ## \$5212312210:Z25478\$aPharmacology\$2lc

Commentaire : Cette notice signale seulement l'exemplaire bibliographique possédé par la bibliothèque 212312210. Les fascicules peuvent y être communiqués sur place, mais ils ne peuvent être ni prêtés à l'extérieur, ni reproduits. La bibliothèque conserve toute la collection depuis le n°57 (été 1992). L'état de collection, donné sous forme compacte, signale une collection ouverte. La bibliothèque utilise la liste de la Bibliothèque du Congrès en indexation locale.

Ex. 11 - Périodique en un exemplaire avec indication des actions de préservation

Label 00525cas 2200181 450
001 ## 07723970
005 ## 19971001
011 ## \$a0772-3970
100 ## \$a19850213b18291895|||ofre|0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$abe
110 ## \$aac| |||
200 1# \$aJournal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie
210 ## \$aBruxelles\$cSociété royale des sciences médicales et naturelles\$d1829-1895
**318 ## \$5452342201:DY1254\$aVérification d'état\$c19970901\$dTrois mois après la dernière
vérification\$RDocument indisponible pour vérification d'état**
530 0# \$aJournal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie
531 1# \$aJ. méd. chir. pharmacol.
675 ## \$a617\$a615
802 ## \$aOM
917 ## \$5212312210:Z25478\$abbbb
919 ## \$5452342201:DY1254\$b07723970\$cn\$d19971102
930 ## \$5452342201:DY1254\$b452342201\$g323\$hJOUR\$2cdd
955 1# \$5452342201:DY1254\$rVol. 1, n°1, 1829-Vol. 66, n° 812, 1895

Commentaire : L'exemplaire bibliographique signalé ici dans la bibliothèque 452342201 est l'objet de diverses actions de préservation. Les données d'exemplaires ont été créées le 2 novembre 1997. La collection n'est ni communicable, ni prêteable, ni reproductible. La cote est de type Dewey. L'état de collection est donné sous forme textuelle (données migrées).

Ex. 12 - Périodique vivant en deux exemplaires

Label 00909nas 2200253 450
001 frBN020481274
011 ## \$a1267-4397\$dle n° 80 F (100 F pour l'étranger)
020 ## \$aFR\$b19600884
100 ## \$a19960115a199? u y0frey0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$aFR
106 ## \$ar
110 ## \$aaku 0||
200 1# \$aCinéma d'Amérique latine\$erevue annuelle de l'Association rencontres cinémas d'Amérique latine de Toulouse
210 ## \$aToulouse\$b2 rue du Prieuré, 31000\$cARCALT\$aToulouse\$b49 rue du Taur, 31000\$cPresses universitaires du Mirail
215 ## \$d30 cm
300 ## \$aNotice réd. d'après le n° 3 (1995)
530 0# \$aCinéma d'Amérique latine
675 ## \$a791.43/.45
710 02 \$3frBN011884810\$aAssociation rencontres cinémas d'Amérique latine\$cToulouse
801 #3 \$aFR\$bBN\$c19970304\$gAFNOR
802 ## \$a 7
916 ## \$57511003:0012589686913\$a1
916 ## \$57511002:0018956855758\$a1
917 ## \$57511003:0012589686913\$aabbb
917 ## \$57511002:0018956855758\$aabbb
919 ## \$57511003:0012589686913\$bfrBN020481274\$cn\$d19980207
919 ## \$57511002:0018956855758\$bfrBN020481274\$cn\$d19980207
930 ## \$57511003:0012589686913\$b7511003\$cD4\$a4-Jo-78365
930 ## \$57511002:0018956855758\$b7511002\$cASP\$a4-JoW-2241
955 41 \$57511003:0012589686913\$a1\$i1995\$a\$i
955 41 \$57511002:0018956855758\$a1\$i1995\$a\$i

Commentaire : Cette notice permet d'échanger les données correspondant à deux collections ou exemplaires bibliographiques d'un même titre de périodique ; elles sont conservées en permanence depuis le numéro 1 (1995) ; aucune lacune n'est signalée.

Ex. 13 - Périodique .en un seul exemplaire avec signalement des tables

Label 00384cas 2200169 450
001 ## 12454133
005 ## 19970624
011 ## \$a1245-4133
100 ## \$a19970428b19931996|||0fre|0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$afr
110 ## \$aac| |||
200 1# \$aMédiasphères
210 ## \$aParis\$cMédiasphères\$d1993-1996
530 0# \$aMédiasphères\$b(Paris)
675 ## \$a007
802 ## \$a07
930 ## \$5452342201 :DY1254 \$b452342201\$a451 med
955 42 \$5452342201:DY1254\$r1993(1)-
957 42 \$5452342201:DY1254\$rTable des matières, vol. 30(1990)-vol. 34(1994)
990 ## \$5452342201:DY1254\$aLe vol. 12 est dans le bureau du directeur
995 ## \$5452342201:DY1254\$m19971123\$n19981123

Commentaire : La bibliothèque dont le RBCCN est 452342201 conserve cette collection depuis le n°1 de 1993 et, sous forme séparée, une table des matières pour les volumes 30 (1990) à 34 (1994). L'état de collection figure sous la forme saisie dans le CCN-PS. La notice contient aussi une note de contenu propre à l'établissement. La collection a été déposée le 23 novembre 1997 et doit être restituée le 23 novembre 1998.

Ex. 14 - Périodique en deux exemplaires avec état de collection détaillé

Label 00452cas 2200181 450
001 ## 07658842
005 ## 19891221
011 ## \$a0765-8842
100 ## \$a19891221b18111967|||0fre|0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$afr
110 ## \$aac| |||
200 1# \$a[L']Abeille médicale
210 ## \$aParis\$cC.J.B. Comet\$d1811-1967
317 ## \$5511085113:ALE45879\$aSur le dos : “ Don ”
421 1# \$tLa Ruche scientifique.\$x0765-8850
530 0# \$a[L']Abeille médicale\$b(Paris)
675 ## \$a610 (051) (44)
802 ## \$a07
930 ## \$5441092305:ISL54\$b441092305\$a664.4
930 ## \$5511085113:ALE45879\$a8-Q-236/12
955 42 \$5441092305:ISL54\$i1923\$i1925\$zsur papier acide
955 42 \$a441092305:ISL54\$i1927\$i1930\$zsur papier neutre
955 41 \$5511085113:ALE45879\$a30\$b1\$i1811\$j12\$k1\$a41\$b365\$i1821\$j12\$k31
957 1# \$5511085113:ALE45879\$i1860\$i1920\$wsauf 1910\$zrelié

Commentaire : Cette notice contient les données des exemplaires appartenant à deux bibliothèques (RBCCN 441092305 et RBCCN 511085113).

- La bibliothèque 441092305 conserve la collection entre 1923 et 1925 sur papier acide et entre 1927 et 1930 sur papier neutre. L'état de collection est donné sous forme détaillée (ind.1=4), les deux séquences de numérotation (1923-1925 et 1927-1930) sont donc données dans deux zones 955 différentes.

- La bibliothèque 511085113 conserve la collection du n°1 (vol. 30) du 1^{er} décembre 1811 jusqu'au n° 365 (vol. 41) du 31 décembre 1821. Cet état de collection est donné sous forme compacte. La bibliothèque conserve pour cette collection, sous forme séparée et reliée, une table ou un index pour les années 1860-1920 auquel manque le fascicule (1910).

Ex. 15 - Périodique vivant dont les 3 derniers mois sont conservés

Label 00698cas 2200229 450
001 ## 09969292
005 ## 19901005
011 ## \$a0996-9292
100 ## \$a19901005b19899999||||ofre|0103 ba
101 0# \$afre
102 ## \$afr
110 ## \$aac| |||
200 1# \$aMédias l'hebdo
210 ## \$aParis\$cLes Temps Médias\$d1989-
421 1# \$tMédias entreprises (Paris)\$x0996-9322
421 1# \$tMédias. Marketing\$x1146-6502
421 1# \$tMédias. Régions (Paris)\$x1143-6611
430 1# \$tMédias (Paris. 1980)\$x0246-9677
441 1# \$tMédias campagnes (Paris)\$x1150-2096
530 0# \$aMédias l'hebdo\$b(Paris)
531 1# \$aMédias l'hebdo.\$b(Paris)
675 ## \$a007
802 ## \$a07
916 ## \$5511085113:BUY5457832\$a4d3f
930 ## \$5511085113:BUY5457832 \$b511085113\$cSection droit-lettres\$a532 ABE
955 31 \$5511085113:BUY5457832\$a1997\$i45\$a\$i
957 41 \$5511085113:BUY5457832\$oTable des matières\$a30\$i1990\$a34\$i1994
990 ## \$5511085113:BUY5457832\$aContient des informations sur notre département

Commentaire : La bibliothèque 511085113 conserve l'ensemble des fascicules pour les trois derniers mois (soit, au moment de l'échange, depuis le n°45 de 1997) mais elle conserve, sous forme séparée, une table des matières pour les volumes ou fascicules 30 (1990) à 34 (1994).

Ex. 16 - Périodique vivant en deux exemplaires

Label 00564cas 2200205 450
001 ## 10541268
005 ## 19971201
011 ## \$a1054-1268
100 ## \$a19751101b18339999||||0eng|0103 ba
101 0# \$aeng
102 ## \$aus
110 ## \$aac| ||||
200 1# \$a[The] medical news
210 ## \$aPhiladelphia\$cHenry C. Lea's Son\$d1833-
430 1# \$t[The]medical news and abstract\$x1077-7091
444 1# \$tNew York medical journal\$x0097-319X
530 0# \$aThe medical news\$b(Philadelphia, Pa.)
531 1# \$aMed. news\$b(Phila. Pa.)
676 ## \$a610
802 ## \$a01
916 ## \$5470012201:BP31458\$a4d1a
930 ## \$5750265877:0000892573\$b5750265877\$cD3\$a4-T-11439
930 ## \$5470012201:BP31548\$g664.412\$hmed\$2cdd
955 32 \$5750265877:0000892573\$aVol. 1\$b1\$i1833\$wlac. pour les années 1848 et 1851\$a\$i
955 32 \$5470012201:BP31548\$aVol. 155\$b2234\$i1996\$a\$i

Commentaire : La bibliothèque 750265877 conserve une collection de cette publication depuis le numéro 1 de 1833, avec quelques lacunes pour les années 1848 et 1851. La bibliothèque 470012201 conserve seulement la dernière année.

Ex. 17 - Utilisation du \$t et de la zone 958

Guide			02206cam##2200577###450#
001			712843
010	#	#	\$a2-221-06888-2\$béd. complète
010	#	#	\$a2-221-07716-4\$vol. 1
010	#	#	\$a2-221-07717-2\$vol. 2
010	#	#	\$a2-221-07718-0\$vol. 3
100	#	#	\$a19941228d1994####m##y0frey0103####ba
101	0	#	\$afre
102	#	#	\$aFR
105	#	#	\$ay###g###000yd
106	#	#	\$ar
200	1	#	\$aLe nouveau dictionnaire des auteurs\$ede tous les temps et de tous les pays\$fLaffont-Bompiani\$g[sous la dir. de Paul de Roux]
205	#	#	\$aNouv. éd.
210	#	#	\$a[Paris]\$cR. Laffont\$d1994
215	#	#	\$a3 vol. (XXXI-3492 p.)\$ccouv. ill.\$d20 cm
225	0	#	\$aBouquins
327	1	#	\$aI, A-F\$aII, G-M\$aIII, N-Z
410	#	0	\$3451297\$tBouquins (Paris)\$x0244-5913
606	#	#	\$3642583\$aEcrivains\$xBiographies\$xDictionnaires
702	#	1	\$3579362\$aRoux\$bPaul de\$4300
710	0	2	\$3226227\$aEditions Robert Laffont\$4070
711	0	2	\$3137233\$aBompiani\$4070
915	#	#	\$5060886101:732922\$a54458L\$b732922
915	#	#	\$5060886101:732923\$a54459L\$b732923
915	#	#	\$5060886101:732924\$a54460L\$b732924
915	#	#	\$5060886101:712859\$a96515A\$b712859
915	#	#	\$5060886101:712861\$a96516A\$b712861
915	#	#	\$5060886101:712864\$a96517A\$b712864
915	#	#	\$5060886101:719435\$a310G
915	#	#	\$5060886101:719436\$a311G
915	#	#	\$5060886101:719440\$a312G
917	#	#	\$5060886101:732922\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:732923\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:732924\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:712859\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:712861\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:712864\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:719435\$aaaba
917	#	#	\$5060886101:719436\$aaaba

917 # # \$5060886101:719440\$aabba
 930 # # \$5060886101:732922\$t002\$b060886101\$cAnnexe Jean-Jaurès\$dSection
 Etudes\$iUSUEL\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 1
 930 # # \$5060886101:732923\$t002\$b060886101\$cAnnexe Jean-Jaurès\$dSection
 Etudes\$iUSUEL\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 2
 930 # # \$5060886101:732924\$t002\$b060886101\$cAnnexe Jean-Jaurès\$dSection Etudes\$iUSUEL
 \$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 3
 930 # # \$5060886101:712859\$t001\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dSalle de référence
 \$iUSUEL\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 1
 930 # # \$5060886101:712861\$t001\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dSalle de référence
 \$iUSUEL\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 2
 930 # # \$5060886101:712864\$t001\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dSalle de référence
 \$iUSUEL\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 3
 930 # # \$5060886101:719435\$t003\$b060886101\$CID\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 1
 930 # # \$5060886101:719436\$t003\$b060886101\$CID\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 2
 930 # # \$5060886101:719440\$t003\$b060886101\$CID\$g803\$hNOU\$2cdd\$vT. 3
 958 # # \$5060886101:732922\$aA-F\$cXXXI p. - p. 1-1166\$vI
 958 # # \$5060886101:732923\$aG-M\$cP. 1167-2280\$vII
 958 # # \$5060886101:732924\$aN-Z\$cP. 2281-3492\$vIII
 958 # # \$5060886101:712859\$aA-F\$cXXXI p. - p. 1-1166\$vI
 958 # # \$5060886101:712861\$aG-M\$cP. 1167-2280\$vII
 958 # # \$5060886101:712864\$aN-Z\$cP. 2281-3492\$vIII
 958 # # \$5060886101:719435\$aA-F\$cXXXI p. - p. 1-1166\$vI
 958 # # \$5060886101:719436\$aG-M\$cP. 1167-2280\$vII
 958 # # \$5060886101:719440\$aN-Z\$cP. 2281-3492\$vIII

Commentaire : Trois exemplaires d'une monographie en plusieurs volumes décrite de manière globale
 Dans ce cas, l'utilisation de la zone 958 est facultative, les différents volumes étant décrits dans la note de dépouillement (zone 327)

Ex 18 - Utilisation de la zone 958

Guide *****ncm##22*****###450#
 001 806645
 071 3 1 \$aNr. 167\$bEdition Peters
 100 # # \$a19960411f19801995|||y0frey0103####ba
 101 | # \$fger
 102 # # \$aGB\$aDE\$aUS
 125 # # \$aba
 128 # # \$ats\$bka01\$bsa01\$bsc01
 200 1 # \$aTrios für Klavier, Violine und Violoncello, opus 99 [und] 100\$fFranz Schubert
 205 # # \$aNeu revidierte Ausgabe
 208 # # \$a[Partitur und Stimmen]
 210 # # \$aLondon\$aFrankfurt\$aNew York\$cEd. Peters\$d[198-?]
 215 # # \$a1 partition (120 p.)\$d31 cm\$e2 parties
 304 # # \$aTitre de couv. : “ Klavier-Trios opus 99,100 ”
 327 1 # \$aTrio op. 99, B dur = Si^b majeur = B^b major\$aTrio op. 100, Es dur = Mi^b majeur = E^b major
 500 1 0 \$aTrios\$rPiano, cordes\$sD 898\$uSi bémol majeur
 500 1 0 \$aTrios\$rPiano, cordes\$sD 929\$uMi bémol majeur
 512 1 # \$a Klavier-Trios opus 99,100
 700 # 1 \$3256914\$aSchubert\$bFranz\$4230
915 # # \$5060886101:806653\$a794LP\$b806653
915 # # \$5060886101:806654\$a794LP\$b806654
915 # # \$5060886101:806655\$a794LP\$b806655
917 # # \$5060886101:806653\$aaaab
917 # # \$5060886101:806654\$aaaab
917 # # \$5060886101:806655\$aaaab
930 # # \$5060886101:806653\$a23 SCH\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$upartition
930 # # \$5060886101:806654\$a23 SCH\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$upartie 1
930 # # \$5060886101:806655\$a23 SCH\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$upartie 2
958 # # \$5060886101:806653\$aKlavier\$c120 p.
958 # # \$5060886101:806654\$aVioline\$c27 p.
958 # # \$5060886101:806655\$aVioloncello\$c27 p.

Ex 19 - Utilisation de la zone 958

```

Guide      *****ncm##22*****###450#
001        808931
100 # # $a19960424f19801995|||y0frey0103####ba
101 | # $fger
102 # # $aDE
125 # # $aba
128 # # $azz$bsa02$bsb01$bsc01
200 1 # $aStreichquartett " Der Tod und das Mädchen ", d-moll, D 810$fFranz Schubert
208 # # $a[Stimmen]
210 # # $aWiesbaden$cBreitkopf [und] Härte!$d[198-?]
215 # # $a4 parties en portefeuille (17, 14, 13, 13 p.)$d31 cm
225 1 # $aKammermusik Bibliothek$v624
500 1 0 $aQuatuors$rCordes$sD 810$uRé mineur
517 1 # $aDer Tod und das Mädchen
541 1 # $aLa jeune fille et la mort
700 # 1 $3256914$aSchubert$bFranz$4230
915 # # $5060886101:808944$a790LP$b808944
915 # # $5060886101:808945$a791LP$b808945
915 # # $5060886101:808946$a792LP$b808946
915 # # $5060886101:808947$a793LP$b808947
917 # # $5060886101:808944$aaaab
917 # # $5060886101:808945$aaaab
917 # # $5060886101:808946$aaaab
917 # # $5060886101:808947$aaaab
930 # # $5060886101:808944$a24 SCH$b060886101$cMédiathèque Lamartine$dDiscothèque$vp partie 1
930 # # $5060886101:808945$a24 SCH$b060886101$cMédiathèque Lamartine$dDiscothèque$vp partie 2
930 # # $5060886101:808946$a24 SCH$b060886101$cMédiathèque Lamartine$dDiscothèque$vp partie 3
930 # # $5060886101:808947$a24 SCH$b060886101$cMédiathèque Lamartine$dDiscothèque$vp partie 4
958 # # $5060886101:808944$aVioline I$c17 p.
958 # # $5060886101:808945$aVioline II$c14 p.
958 # # $5060886101:804946$aViola$c13 p.
958 # # $5060886101:804947$aVioloncello$c13 p.

```

Ex 20 - Utilisation de la sous-zone \$v de la zone 930 ; zone 958 inutile car n'apportant aucun élément d'information supplémentaire par rapport à la notice bibliographique

Guide			*****ncm##22*****###450#
001			846098
071	3	1	\$aEAS 18704\$bEd. Salabert
100	#	#	\$a19970104f19881996 y0frey0103####ba
101		#	\$afre\$aeng
102	#	#	\$aFR
125	#	#	\$ada
127	#	#	\$a001430
128	#	#	\$acs\$bcb\$bc
200	1	#	\$aDérives\$epour choeur mixte et bande magnétique\$fJean-Claude Risset
208	#	#	\$a[Partition et partie de bande magnétique enregistrée]
210	#	#	\$aParis\$cEd. Salabert\$d[1996]
215	#	#	\$a25 p.\$d31 cm\$e1 f.\$e1 CD
302	#	#	\$aTitre de départ et notes en français et en anglais
304	#	#	\$aLe titre de départ précise : “ pour choeur mixte et bande synthétisée par ordinateur ”
307	0	#	\$aLe feuillet d'annexe contient des extraits d'articles de journaux à lire au cours de l'exécution \$aLe CD contient les parties électro-acoustiques des oeuvres suivantes : “ Passages ”, “ Dérives ” et “ Voilements ”
500	1	0	\$aDérives
700	#	1	\$3536891\$aRisset\$bJean-Claude\$4230
915	#	#	\$5060886101:846100\$a2003LP\$b846100
915	#	#	\$5060886101:846101\$a2004LP\$b846101
917	#	#	\$5060886101:846100\$aaaab
917	#	#	\$5060886101:846101\$aaaab
930	#	#	\$5060886101:846100\$a4.RIS.38\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$vppartition
930	#	#	\$5060886101:846101\$a4.RIS.38\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dDiscothèque\$vcD

Ex 21 - Utilisation du \$t et de la zone 958

Guide		*****nam##22*****###450#
001		055887
100	# #	\$a19930316g19671974m##y0frey0103####ba
101	0 #	\$afre\$deng\$dger
102	# #	\$aFR
105	# #	\$aae#####001yy
106	# #	\$ar
200	1 #	\$aNormandie romane\$fLucien Musset,...
210	# #	\$a[Saint-Léger-Vauban]\$cZodiaque\$d1967-1974
215	# #	\$a2 vol. (340, 317 p.)\$cill. en noir et en coul., jaquette ill.\$d22 cm
225	2 #	\$aLa nuit des temps\$v25\$v41
300	# #	\$aRésumés en anglais et en allemand à la fin de chaque volume
320	# #	\$aIndex des noms
327	1 #	\$aLa Basse Normandie\$aLa Haute Normandie
410	# 0	\$3489453\$tLa nuit des temps\$x0768-0937\$v25
410	# 0	\$3489453\$tLa nuit des temps\$x0768-0937\$v41
700	# 1	\$3115434\$aMusset\$bLucien\$4070
915	# #	\$5060886101:550870\$a93169A\$b550870
915	# #	\$5060886101:550871\$a93170A\$b550871
915	# #	\$5060886101:550896\$a34228L\$b550896
915	# #	\$5060886101:550898\$a34229L\$b550898
917	# #	\$5060886101:550870\$aaaa
917	# #	\$5060886101:550871\$aaaa
917	# #	\$5060886101:550896\$aaaa
917	# #	\$5060886101:550898\$aaaa
930	# #	\$5060886101:550870\$t001\$b060886101\$cAnnexe Thiole\$dSection Adultes\$g723.4\$hMUS \$2cdd\$vT. 1
930	# #	\$5060886101:550871\$t001\$b060886101\$cAnnexe Thiole\$dSection Adultes\$g723.4\$hMUS \$2cdd\$vT. 2
930	# #	\$5060886101:550896\$t002\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dSection Adultes \$g709.021\$hMUS\$2cdd\$vT. 1
930	# #	\$5060886101:550898\$t002\$b060886101\$cMédiathèque Lamartine\$dSection Adultes \$g709.021\$hMUS\$2cdd\$vT. 2
958	# #	\$5060886101:550870\$aLa Basse Normandie\$c340 p.
958	# #	\$5060886101:550871\$aLa Haute Normandie\$c317 p.
958	# #	\$5060886101:550896\$aLa Basse Normandie\$c340 p.
958	# #	\$5060886101:550898\$aLa Haute Normandie\$c317 p.

Ex 22 - Utilisation du \$t

Guide *****nam##22*****###450#
001 148305
100 # # \$a19880928d1973####m##y0frey0103####ba
101 0 # \$afre
102 # # \$aFR
105 # # \$aa#####000yy
106 # # \$ar
200 1 # \$aHistoire de Nice et de son comté\$fAndré Compan,...
210 # # \$aToulon\$cL'Astrado\$d1973
215 # # \$a2 vol. (239, 381 p.)\$cill.\$d21 cm
225 0 # \$aBibliouteco d'art e d'istori \$d= Bibliothèque d'art et d'histoire\$zfre
316 # # \$5060886101:154223\$a Dédicace manuscrite de l'auteur
320 # # \$aBibliogr. à la fin du T.2, p. 370-377
410 # 0 \$3426193\$tBibliothèque d'art et d'histoire \$x0339-2805\$v1
700 # 1 \$3623296\$aCompan\$bAndré\$4070
702 # 1 \$5060886101:154223\$3623296\$aCompan\$bAndré\$4320
915 # # \$5060886101:154223\$a91797BE
915 # # \$5060886101:154224\$a91798BE
917 # # \$5060886101:154223\$acbbc
917 # # \$5060886101:154224\$acbbc
930 # # \$5060886101:154223\$t001\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aRés. 986\$vT. 1
930 # # \$5060886101:154224\$t001\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aRés. 987\$vT. 2
915 # # \$5060886101:156738\$a92525BE\$b156738
915 # # \$5060886101:156739\$a92526BE\$b156739
917 # # \$5060886101:156738\$aaaba
917 # # \$5060886101:156739\$aaaba
930 # # \$5060886101:156738\$t002\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aB.93160\$vT. 1
930 # # \$5060886101:156739\$t002\$b060886101\$cBibliothèque Dubouchage\$aB.93161\$vT. 2
915 # # \$5060886101:663642\$a88951A\$b663642
915 # # \$5060886101:663643\$a88952A\$b663643
917 # # \$5060886101:663642\$aaaaa
917 # # \$5060886101:663643\$aaaaa
930 # # \$5060886101:663642\$t003\$b060886101\$cAnnexe Risso\$dSection Adultes\$g944.941\$hCOM
\$2cdd\$vT. 1
930 # # \$5060886101:663643\$t003\$b060886101\$cAnnexe Risso \$dSection
Adultes\$g944.941\$hCOM
\$2cdd\$vT. 2
915 # # \$5060886101:682681\$a93901A\$b682681
915 # # \$5060886101:682682\$a93948A\$b682682
917 # # \$5060886101:682681\$aaaaa
917 # # \$5060886101:682682\$aaaaa

930 # # \$5060886101:682681\$t004\$b060886101\$cAnnexe Thiole\$dSection Adultes\$g944.941
\$hCOM\$2cdd\$vT. 1
930 # # \$5060886101:682682\$t004\$b060886101\$cAnnexe Thiole\$dSection Adultes\$g944.941
\$hCOM\$2cdd\$vT. 2
915 # # \$5060886101:835505\$a76033A\$b835505
915 # # \$5060886101:835506\$a76034A\$b835506
917 # # \$5060886101:835505\$aaaaa
917 # # \$5060886101:835506\$aaaaa
930 # # \$5060886101:835505\$t005\$b060886101\$cAnnexe Jean-Jaurès\$dSection Etudes\$g944.941
\$hCOM\$2cdd\$vT. 1
930 # # \$5060886101:835506\$t005\$b060886101\$cAnnexe Jean-Jaurès\$dSection Etudes\$g944.941
\$hCOM\$2cdd\$vT. 2

Annexe

Tableau de correspondance entre la partie 1 et la partie 2

Partie 1 : Recommandation 995			Partie 2 : Recommandations relatives à l'échange des données locales		
Zone	Sous-zone	Libellé	Zone	Sous-zone	Libellé
995					
	\$a	Origine du document, texte libre	317	\$a	Texte de la note
	\$b	Origine du document sous forme codée (RBCCN)		\$5	Première partie du \$5 avant les deux points
	\$c	Dépositaire permanent, texte libre	930	\$f	Dépositaire permanent : il pourra être saisi sous forme de texte libre ou sous forme codée (RBCCN)
	\$f	Code à barres, suite numérique intégrale	915	\$b	Numéro de code à barres
	\$g	Code à barres, préfixe	915	\$c	Préfixe de code à barres
	\$h	Code à barres, incrémentation	915	\$d	Code à barres, incrémentation
	\$i	Code à barres, suffixe	915	\$e	Code à barres, suffixe
	\$k	Cote	930	\$a	Cote
	\$l	Volumaison	930	\$v	Volumaison ou qualificatif
	\$m	Date de prêt ou de dépôt (AAAAMMJJ conforme à ISO 8601:1988)	917	\$m	Date de prêt ou de dépôt sous forme : AAAAMMJJ (ISO 8601:1988)
	\$n	Date de restitution prévue (AAAAMMJJ)	917	\$n	Date de restitution prévue sous forme : AAAAMMJJ (ISO 8601:1988)
	\$o	Catégorie de circulation	917	\$a pos 02	Données de prêt, communication et de reproduction
	c	l'exemplaire est réservé à la consultation sur place		b	non prêtable
	p	l'exemplaire peut être prêté		a	prêtable à domicile

Partie 1 : Recommandation 995			Partie 2 : Recommandations relatives à l'échange des données locales		
Zone	Sous-zone	Libellé	Zone	Sous-zone	Libellé
995 <i>suite</i>	\$q	Public visé a adultes j jeunes u indéterminé			NB : données normalement gérées dans la notice bibliographique (zone 100, positions 17-19)
	\$r	Type de document et support matériel <u>pos 01</u> a imprimés g images animées j documents sonores k images fixes l supports informatiques m documents multi-supports z autres u indéterminé <u>pos 02</u> a affiches c diapositives b photographies non projetées d cassettes e disques compacts z autres u indéterminé			NB : données normalement gérées dans la notice bibliographique (label, position 06)
	\$s	Elément de tri			<i>Pas de correspondance</i>
	\$u	Note sur l'exemplaire (mention de l'état physique)	318	\$a	Opération